

N 45° 50' 29.5441"
O 66° 27' 8.8412"

N 44° 16' 27.3992"
O 76° 26' 38.4301"

N 52° 49' 16.3879"
O 110° 51' 46.5226"

POINT DE CHEMINEMENT DE LA FORCE 2018 :

PROGRÈS DANS LA CONCRÉTISATION DES OPÉRATIONS TERRESTRES 2021



Défense nationale
National Defence

Canada

POINT DE CHEMINEMENT DE LA FORCE 2018 :

PROGRÈS DANS LA CONCRÉTISATION DES
OPÉRATIONS TERRESTRES 2021



AVANT-PROPOS



L'Armée canadienne est une force professionnelle de calibre mondial qui, durant la dernière décennie, a montré sa valeur au cours d'opérations dans l'ensemble du spectre. Grâce à des années d'efforts et d'investissements soutenus à l'échelle de l'Armée afin de garantir que les compétences, l'équipement, la doctrine et le leadership de nos soldats satisfont aux normes les plus élevées et que ces éléments sont parfaitement intégrés de façon à produire les effets décisifs

nécessaires au succès de notre mission, il est possible d'atteindre l'excellence dans les opérations à dominance terrestre, tant sur le plan national qu'international. Les soldats de l'Armée d'aujourd'hui sont forts, fiers et prêts à remplir les rôles et les missions qui leur sont confiés par le gouvernement du Canada, mais il faut également s'assurer que l'Armée est organisée, équipée et entraînée pour affronter les menaces de l'environnement de sécurité de l'avenir. À cette fin, dans son ouvrage intitulé *Point de cheminement de la Force 2018*, l'Armée expose la deuxième phase de réalisation du concept d'emploi de la force pour l'Armée de demain, qui suppose des forces symétriques en structure, réseautiques, aptes aux opérations adaptables et dispersées, et capables de fonctionner dans un environnement interarmées, interorganisationnel, multinational et public dans l'ensemble du spectre des conflits.

On peut s'attendre à ce que l'environnement de sécurité de l'avenir demeure instable et imprévisible, et qu'il donne naissance à divers enjeux et menaces découlant de changements au niveau de l'équilibre du pouvoir mondial, du terrorisme transnational et de la criminalité, de la situation vécue par les États fragiles et les États en déroute, des conflits régionaux, de la prolifération de technologies de pointe servant à des fins militaires et des phénomènes

météorologiques de plus en plus destructeurs. Puisqu'il est impossible de prédire avec certitude l'impact total des changements technologiques qui s'accroissent sur le champ de bataille de l'avenir, il ne fait aucun doute que l'intégration grandissante des capteurs et systèmes d'information actuels au sein des forces terrestres aura des conséquences considérables. La supériorité informationnelle a toujours été un élément critique pour le succès des opérations militaires et, à l'ère numérique, il est évident que les forces réseautiques capables de détecter la menace, de comprendre la situation et d'agir plus efficacement que l'adversaire dans leur environnement opérationnel auront un net avantage.

À mesure que nous allons de l'avant, le fait de maintenir la capacité de l'Armée de remplir rapidement et efficacement les missions et les rôles énoncés dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* demeurera notre priorité, et nous nous emploierons simultanément à réaliser la force réseautique de l'avenir. Il ne faut jamais perdre de vue que la technologie, à elle seule, ne permet pas de mener à bien les missions. Des soldats bien dirigés, bien entraînés et motivés qui peuvent utiliser efficacement l'équipement et les capacités qui sont à leur disposition sont le fondement sur lequel s'appuie l'Armée canadienne.

La transformation et le changement s'avèrent des défis pour toute institution, mais je demeure persuadé que chaque militaire contribuera à s'assurer que l'Armée de demain et celle de l'avenir demeureront des forces professionnelles de premier ordre. Il s'agit d'une mission que nous ne pouvons échouer pour le Canada et d'une responsabilité de diligence envers les soldats qui nous suivent.

Forts. Fiers. Prêts.

Le commandant de l'Armée canadienne,

A handwritten signature in black ink, reading "Marquis Hainse".

Lieutenant-général
Marquis Hainse





AVANT-PROPOS	I
INTRODUCTION	V
CHAPITRE UN – EN ROUTE VERS OPÉRATIONS TERRESTRES 2021	8
Cadre conceptuel : comment l’Armée prévoit mener ses opérations	9
Mener des opérations adaptables et dispersées avec succès : le modèle que doit adopter l’Armée	16
Concrétiser cet objectif : principes directeurs pour combler l’écart entre les forces actuelles et celles prévues dans <i>Opérations terrestres 2021</i>	18
CHAPITRE DEUX – STRUCTURE DE LA FORCE 2018	32
Compétences essentielles et caractéristiques clés	33
Principes directeurs	34
Considérations liées à la structure de la force	37
CHAPITRE TROIS – ALIGNEMENT DES CAPACITÉS ESSENTIELLES	48
Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) tactiques – Terre	50
Institutionnaliser les éléments habilitants essentiels	52
Maintien en puissance	58
Autres facteurs à considérer	63
Risques et mesures d’atténuation	71
CONCLUSION	74
Objectifs de la Force 2018	75
Objectifs énoncés dans <i>Opérations terrestres 2021</i>	78
RÉFÉRENCES	80
FIGURES	
Figure 1 – Développement des forces de l’Armée – En marche vers les opérations adaptables et dispersées (OAD)	4
Figure 2 – Représentation graphique des opérations adaptables et dispersées (OAD)	10
Figure 3 – Éléments de la formation prévue dans <i>Opérations terrestres 2021</i>	17
Figure 4 – Structure de commandement de l’Armée canadienne	35
Figure 5 – Modèle d’emploi de la Force 2018	38



456332156000456519
98547100032584030
258741203052002554
563321560004565199
85471000325840302
587412030520025599
85471000325840302
58741203052009854
710003258403025874
120305200255456332
156000456519985471
000325840302587412
03052002559985471
00032545633215600
045651998547100032
584030258741203052
00255456332156000
456519985471000325
840302587412030520
02559985471000325
840302587412030520
09854710003258403
025874120305200255
456332156000456519
98547100032584030
258741203052002559
98547100032545633
215600045651998547
100032584030258741
203052002554563321
560004565199854710
003258403025874120
30520025599854710
003258403025874120
30520098547100032
584030258741203052
00255456332156000
456519984563321560
004565199854710003



>> VISION DE L'ARMÉE CANADIENNE

« L'ARMÉE SERA BIEN DIRIGÉE, BIEN ENTRAÎNÉE, BIEN ÉQUIPÉE ET BIEN MAINTENUE EN PUISSANCE POUR MENER AVEC SUCCÈS DES OPÉRATIONS ADAPTABLES ET DISPERSÉES DANS L'ENSEMBLE DU SPECTRE. »

1. Le gouvernement du Canada s'attend à ce que son Armée soit prête en tout temps à mener des missions qui servent les intérêts canadiens, au pays et à l'étranger, maintenant et à l'avenir dans un contexte qui sera volatile, instable, complexe et ambigu, et contre des adversaires qui savent s'adapter et poser des menaces multidimensionnelles variées. L'Armée canadienne (AC) devra continuer de contribuer à la Stratégie de défense *Le Canada d'abord (SDCD)* en mettant sur pied des forces modulables et adaptées à la tâche qui sont capables de mener des actions décisives dans l'environnement opérationnel contemporain.
2. Après plus d'une décennie au cours de laquelle le rythme opérationnel a été élevé, l'Armée a grandement renforcé sa capacité de préparer et de maintenir en puissance une force apte au combat. Il est maintenant temps d'institutionnaliser les leçons retenues et d'examiner comment l'Armée doit continuer de se moderniser et de se transformer pour être en mesure d'opérer efficacement dans l'environnement de sécurité de l'avenir.
3. **BUT.** La présente publication a pour but de guider la transformation continue de l'Armée canadienne de sorte qu'il soit possible d'aligner les capacités essentielles requises au sein de la Force 2018 sur la réalisation du concept d'emploi de la force détaillé dans *Opérations terrestres 2021*.
4. **PORTÉE.** La présente publication constitue un bref guide d'introduction selon une approche descendante conçu pour aider les dirigeants de l'Armée à prendre des décisions au sujet de la modernisation de l'AC et à permettre à cette dernière de maintenir un équilibre entre les quatre piliers sur lesquels reposent les capacités militaires – le personnel,

>> MISSION DE L'ARMÉE CANADIENNE

« L'ARMÉE METTRA SUR PIED DES FORCES DE COMBAT TERRESTRES EFFICACES ET POLYVALENTES AFIN DE SATISFAIRE LES OBJECTIFS DE DÉFENSE DU CANADA. »



le matériel, la disponibilité opérationnelle et les infrastructures¹. Ces décisions doivent également être prises en fonction des thèmes principaux qui constituent le fondement du Cadre opérationnel de l'Armée décrit dans l'ouvrage *Engagés vers l'avant : La stratégie de l'Armée* (3^e éd.) : harmonisation stratégique, opérationnalisation (incorporation et institutionnalisation) et objectif efficacité².

5. Les lignes d'efforts subordonnées suivantes sont particulièrement pertinentes :
 - a. L'Armée doit être prête à placer les bonnes personnes, possédant les bonnes compétences et le bon équipement, au bon endroit et au bon moment et à maintenir ses forces en puissance aussi longtemps que requis par le gouvernement.
 - b. L'Armée doit être modernisée au moyen d'un plan de gestion de l'état de préparation et d'une stratégie d'approvisionnement réaliste. Elle doit également être soutenue par des éléments habilitants interarmées à la fois institutionnalisés et gagnants, dans une optique d'interopérabilité conjointe et mutuelle avec les partenaires.
 - c. L'Armée doit être viable en avançant vers l'avenir grâce à la bonne gestion de ses ressources institutionnelles stratégiques : infrastructure, équipement et établissements d'instruction.
 - d. L'Armée doit être partie intégrante des Forces armées canadiennes (FAC) et engagée auprès de l'ensemble du gouvernement et de la population, des alliés et des partenaires. L'engagement militaire en temps de paix (EMTP) offre également des possibilités de collaboration avec des pays d'intérêt afin de favoriser la coopération et de promouvoir les valeurs et intérêts canadiens à l'étranger.

1. Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, p. 5.

2. *Engagés vers l'avant : La stratégie de l'Armée*, 13.

6. Le respect de ces lignes d'efforts va renforcer des aspects centraux de l'identité de l'Armée :
 - a. **CE QUE NOUS SOMMES.** Une force solide, polyvalente et apte au combat.
 - b. **QUI NOUS SOMMES.** Une force fière et pertinente prête à mener des opérations adaptables et dispersées (OAD).
 - c. **NOTRE POSTURE.** Une force prête et apte au déploiement dans l'ensemble du spectre des conflits.
7. **NOS RÉALISATIONS.** En validant et, au besoin, en ajustant les systèmes d'équipement, la structure de la force et les concepts opérationnels, l'Armée canadienne restera « une force apte au combat et agile qui produit des effets terrestres ciblés et intégrés dans un contexte interarmées, interorganisationnel, multinational et public dans tout le spectre des opérations »³. À cet égard, la ligne d'effort *Modernisation de la force* de l'Armée de l'avenir est axée sur la réalisation des principes du concept d'emploi de la force énoncés dans *Opérations terrestres 2021*, qui prévoit la transformation de l'Armée en une force souple et réseautique ayant la capacité d'exploiter la technologie pour dominer l'espace de combat.
8. L'Armée a adopté une approche de transformation délibérée et séquentielle fondée sur trois phases de réalisation progressives pour positionner, aligner et, ultimement, réaliser une force habilitée pour les OAD. Une fois la structure de base de l'Armée rétablie avec la Force 2013, *l'intention du commandant* est de poursuivre le travail vers *Opérations terrestres 2021* en alignant les capacités essentielles de l'échéancier de 2018 sur la façon dont nous prévoyons mener les opérations à l'avenir (voir la figure 1). Ce processus suppose la mise en service de nouveaux ensembles d'équipement et plateformes, ainsi qu'une validation connexe des structures organisationnelles afin de produire

3. *Ibid.*, p. 12.

les effets opérationnels et stratégiques attendus en vertu de la SDCC. De cette manière, la structure de force conçue pour 2018 (Force 2018) sera publiée en 2015 et établira la base de développement pour la poursuite de la transformation vers l'objectif de 2021 et au-delà.



Figure 1 – Développement des forces de l'Armée – En marche vers les opérations adaptables et dispersées (OAD)

9. Le présent ouvrage contient trois chapitres :

- Le chapitre 1 expose ce que nous prévoyons d'accomplir ainsi que les objectifs auxquels nous aspirons avec *Opérations terrestres 2021*. Il présente d'abord une brève description des caractéristiques nécessaires et des principes directeurs à respecter pour réussir dans un environnement axé sur les OAD. Le chapitre se termine par des principes directeurs et des concepts qui vont favoriser des progrès continus vers le concept énoncé dans *Opérations terrestres 2021*. Le contenu se veut à la fois général puisqu'on parle d'un avenir imprévisible, mais suffisamment détaillé pour préciser les exigences clés.
- Le chapitre 2 décrit le modèle de la Force 2018 en présentant un cadre d'alignement des capacités sur lesquelles reposeront des OAD efficaces. Il fournit l'orientation au sujet du concept de symétrie accolé à l'Armée comme force principalement moyenne⁴ – symétrique lorsque c'est possible et asymétrique lorsque c'est nécessaire – et énonce les quatre lignes d'opérations (emploi de la force) de l'Armée qui mèneront à la mise sur pied de la force et aux structures institutionnelles nécessaires pour réaliser l'emploi de la force.
- Le chapitre 3 décrit l'alignement nécessaire des nouvelles capacités essentielles au sein de la structure de la Force 2018. Il porte principalement sur le concept de commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) pour améliorer le commandement et le contrôle au niveau de la formation, ainsi que sur les éléments habilitants clés nécessaires pour mener avec succès des OAD.

4. Conformément à la publication B-GL-300-001/FP-002, *Opérations terrestres*, il existe trois types de forces de manœuvre terrestres : forces lourdes, forces moyennes et forces légères. Le terme « taille » n'apparaît pas dans le texte. Les forces moyennes sont plus facilement déployables aux plans stratégique et opérationnel que les forces lourdes et peuvent être parmi les premiers éléments à se déployer dans un théâtre ou en opération. Elles ont moins de puissance de feu et de protection que les forces lourdes et sont donc moins puissantes dans certaines circonstances. Grâce à leur mobilité, à leur protection limitée et à leur puissance de feu intégrale, elles sont plus puissantes et résistantes que les forces légères.

456332156000456519
98547100032584030
258741203052002554
563321560004565199
85471000325840302
587412030520025599
85471000325840302
58741203052009854
710003258403025874
120305200255456332
156000456519985471
000325840302587412
03052002559985471
00032545633215600
045651998547100032
584030258741203052
0255456332156000
456519985471000325
840302587412030520
02559985471000325
840302587412030520
09854710003258403
025874120305200255
456332156000456519
98547100032584030
258741203052002559
985471000325456332
215600045651998547
100032584030258741
203052002554563321
560004565199854710
003258403025874120
30520025599854710
003258403025874120
30520098547100032
584030258741203052
00255456332156000
4565199854563321560
004565199854710003



>> EN ROUTE VERS OPÉRATIONS TERRESTRES 2021

NOTRE DESTINATION : OPÉRATIONS ADAPTABLES ET DISPERSÉES

CADRE CONCEPTUEL : COMMENT L'ARMÉE PRÉVOIT MENER SES OPÉRATIONS

12. **DÉFINITION DES OPÉRATIONS ADAPTABLES ET DISPERSÉES.** La publication intitulée *Opérations terrestres 2021 : Opérations adaptables et dispersées (Le concept d'emploi de la force de l'Armée canadienne de demain)* est un guide conceptuel sur la *transformation* de l'Armée qui repose sur une force réseautique. Le concept des opérations adaptables et dispersées (OAD) suppose la présence d'un réseau universel, un renforcement de la capacité du soldat et la production d'effets intégrés. La force doit être adaptable et agile et, bien qu'elle puisse être dispersée dans le temps, l'espace et par sa fonction, elle doit être capable de se regrouper pour affronter des menaces de forces presque égales ou des menaces classiques. Il s'agit d'une force équilibrée qui possède une précision, une létalité et une protection accrues. Voir la figure 2 pour une représentation graphique des OAD.

13. L'Armée de demain, apte aux OAD, se distingue de l'Armée d'aujourd'hui par un réseau de renseignement solide et persistant qui relie les soldats, les capteurs, les plateformes de combat, les systèmes de soutien et les commandants. On y exploitera la technologie grâce à des soldats professionnels innovateurs, physiquement résistants et intellectuellement agiles pour créer une armée numérique et réseautique qui protège sa capacité de dominer l'espace de combat. **La pièce centrale des OAD reste le soldat canadien, mais l'élément habilitant essentiel est le réseau.** La protection de ce réseau sera cruciale au succès des missions. Lorsque l'on prend en considération le vaste territoire du Canada, sa longue frontière, ses lignes de communication étendues et ses centres de population dispersés, on s'aperçoit que le concept des OAD s'applique

>> L'ARMÉE DE DEMAIN, APTE AUX OAD, SE DISTINGUE DE L'ARMÉE D'AUJOURD'HUI PAR UN RÉSEAU DE RENSEIGNEMENT SOLIDE ET PERSISTANT QUI RELIE LES SOLDATS, LES CAPTEURS, LES PLATEFORMES DE COMBAT, LES SYSTÈMES DE SOUTIEN ET LES COMMANDANTS.



CAMÉRA DE COMBAT///



Figure 2 – Représentation graphique des opérations adaptables et dispersées (OAD)

Pour atteindre les objectifs de la campagne dans un environnement IIMP, des forces adaptables, réseautées et intégrées prennent et conservent l'avantage opérationnel en se dispersant et en se regroupant, selon le cas, dans l'ensemble de l'espace de combat multidimensionnel afin de trouver, de fixer et de frapper les ennemis de toute nature dans l'ensemble du spectre des menaces.

aussi bien au pays que dans le cadre d'opérations expéditionnaires. Pour résumer, le concept des OAD envisage une Armée composée de soldats aptes au combat, compétents et tactiquement avisés qui exploitent la technologie pour déceler la menace, l'analyser et y réagir rapidement dans tous les types d'opérations, que ce soit au pays, pour l'aide humanitaire en cas de catastrophe ou durant des opérations de combat.

14. **PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE L'ARMÉE.** Le concept des OAD repose sur la doctrine de la guerre de manœuvre et du commandement de mission :

- a. **GUERRE DE MANŒUVRE.** Fondés sur la guerre de manœuvre, les principes fondamentaux des OAD découlent des fonctions de base que sont : trouver, fixer et frapper. Les OAD appuient l'approche exhaustive au sein de l'environnement interarmées, interorganisationnel, multinational et public (IIMP). La capacité de mener avec succès des OAD repose sur un leadership efficace à tous les niveaux. Les opérations réseautées constituent un moyen clé de s'assurer que l'Armée est très souple, adaptable, agile et apte au combat, peu importe les conditions.
- b. **COMMANDEMENT DE MISSION.** Le commandement de mission est « [l]a philosophie de commandement qui encourage l'unité de l'effort, le devoir et l'autorité d'agir, et donne l'initiative aux commandants subordonnés »⁵. Il repose sur la confiance mutuelle qui s'établit entre les supérieurs et les subordonnés, laquelle permet aux supérieurs de fixer des buts et donne aux subordonnés toute la latitude voulue pour les atteindre, donnant ainsi l'occasion à tous les maillons de la chaîne de commandement de participer à l'accomplissement de la mission. Le concept est basé sur le principe du dévouement personnel envers le but d'un supérieur pour parvenir à une unité d'action à tous les niveaux. Il permet de prendre des décisions rapides et opportunes en réaction à des menaces ou pour exploiter des opportunités.

5. B-GL-300-001/FP-002, *Opérations terrestres*, p. 5-80.



» LORSQUE LA CAPACITÉ DE VOIR, DE CONNAÎTRE ET DE COMPRENDRE DE L'ARMÉE EST MEILLEURE, IL LUI DEVIENT POSSIBLE D'ACCOMPLIR BEAUCOUP PLUS AVEC SES RESSOURCES. LES OPÉRATIONS INTELLIGENTES PERMETTRONT À L'ARMÉE D'EXPLOITER UNE CONNAISSANCE DE LA SITUATION AMÉLIORÉE AFIN D'ACCROÎTRE SA RAPIDITÉ DE RÉACTION, SA DÉPLOYABILITÉ ET SA MOBILITÉ. CES AMÉLIORATIONS DONNENT UNE FORCE PLUS LÉTALE, PLUS ADAPTABLE ET PLUS PRÉCISE, DONT LA PUISSANCE DE COMBAT SERA PLUS IMPORTANTE QU'AUPARAVANT.

15. MENER DES OPÉRATIONS INTELLIGENTES (BASÉES SUR LES CONNAISSANCES)

DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS ADAPTABLES ET DISPERSÉES. Une Armée qui a la capacité de voir, de connaître et de comprendre à la possibilité d'accomplir beaucoup plus avec ses ressources. Les opérations intelligentes permettront à l'Armée d'exploiter une connaissance de la situation améliorée afin d'accroître sa rapidité de réaction, sa déployabilité et sa mobilité. Ces améliorations donnent une force plus létale, plus adaptable et plus précise, dont la puissance de combat sera plus importante qu'auparavant. Les opérations intelligentes permettront à l'Armée de se positionner de façon à :

- a. Développer les situations pour établir des conditions favorables avant le contact.
- b. Manœuvrer pour gagner des positions avantageuses.
- c. Avoir une influence sur l'adversaire au-delà de la portée de ses armes au moyen de capacités létales et non létales.
- d. Détruire l'ennemi au besoin à l'aide d'effets de précision ou de zone.
- e. Exécuter des engagements ou des combats rapprochés au besoin, au moment et à l'endroit de notre choix.
- f. Assurer un maintien en puissance opportun et ciblé aux soldats et à leur équipement.
- g. Passer d'une opération à une autre sans perdre l'objectif de vue ni l'élan⁶.

16. Pour être en mesure d'exécuter des opérations intelligentes, l'Armée devra posséder les caractéristiques suivantes :

- a. Être *structurée* de façon à ce que son organisation soit adaptée à la tâche, mais que sa construction reste souple. Les structures seront modulaires et interchangeables et reposeront sur le plus petit module de capacité efficace qui soit – intégré à un groupement tactique – afin de rendre efficace et efficiente la mise sur pied de la force, de manière à créer une marge de souplesse dans l'emploi de la force.
- b. Être adaptable sur le plan opérationnel et être en mesure de fournir les capacités de manœuvre nécessaires pour maximiser la vitesse, la furtivité, la rapidité de réaction, l'influence et la puissance de feu, tout en tenant compte des besoins de projection, de maintien en puissance et de protection des forces.
- c. Être complètement réseautée en vue d'atteindre les résultats suivants :
 - » Une connaissance partagée de la situation, y compris *l'intention du commandant*. Les opérations réseautées produisent des résultats plus cohérents lorsqu'elles sont basées sur des renseignements opportuns qui permettent d'éclairer la planification et d'exécuter efficacement les opérations grâce à un partage homogène des données, des informations et des technologies de communications. Le réseau permet également d'analyser les tâches et de les automatiser dans une certaine mesure, et peut être étendu au-delà des frontières de l'Armée.
 - » Une cadence d'engagement contrôlée, pour qu'il soit possible de regrouper ou de disperser les forces en vue d'atteindre un large éventail d'objectifs de façon simultanée ou séquentielle.
- d. Être *interopérable* avec nos alliés et nos partenaires grâce à une doctrine, une instruction et de l'équipement appropriés afin de garantir le succès de la mission.

6. Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain, p. 34-35.



CAMÉRA DE COMBAT///

MENER DES OPÉRATIONS ADAPTABLES ET DISPERSÉES AVEC SUCCÈS : LE MODÈLE QUE DOIT ADOPTER L'ARMÉE

17. Au fur et à mesure que l'Armée se prépare à affronter les menaces futures, elle continue de mettre à jour ses capacités et d'analyser en profondeur les initiatives de modernisation de l'équipement et les investissements liés au développement d'éléments habitants clés tant au niveau de l'Armée qu'au niveau interarmées. Grâce à un processus de modernisation rigoureux, quoique souple, l'Armée maintiendra le cap pour assurer sa réussite au gré du *Point de cheminement de la Force 2018* vers la réalisation des objectifs énoncés dans *Opérations terrestres 2021*. La capacité de mener des OAD dans l'ensemble du spectre des conflits en contexte IIMP est l'objectif derrière la transformation de l'Armée.

18. La figure 3 détaille les éléments de capacités que devrait avoir la formation prévue dans *Opérations terrestres 2021* pour opérer efficacement dans un contexte d'OAD. Les modules de capacités, la taille et la structure de la force, y compris tout QG d'unité requis (outre celui du GT), seraient articulés dans la mission assignée. Essentiellement, ce modèle représente le « menu » des capacités, représentées principalement sous forme d'éléments de la taille d'une sous-unité.

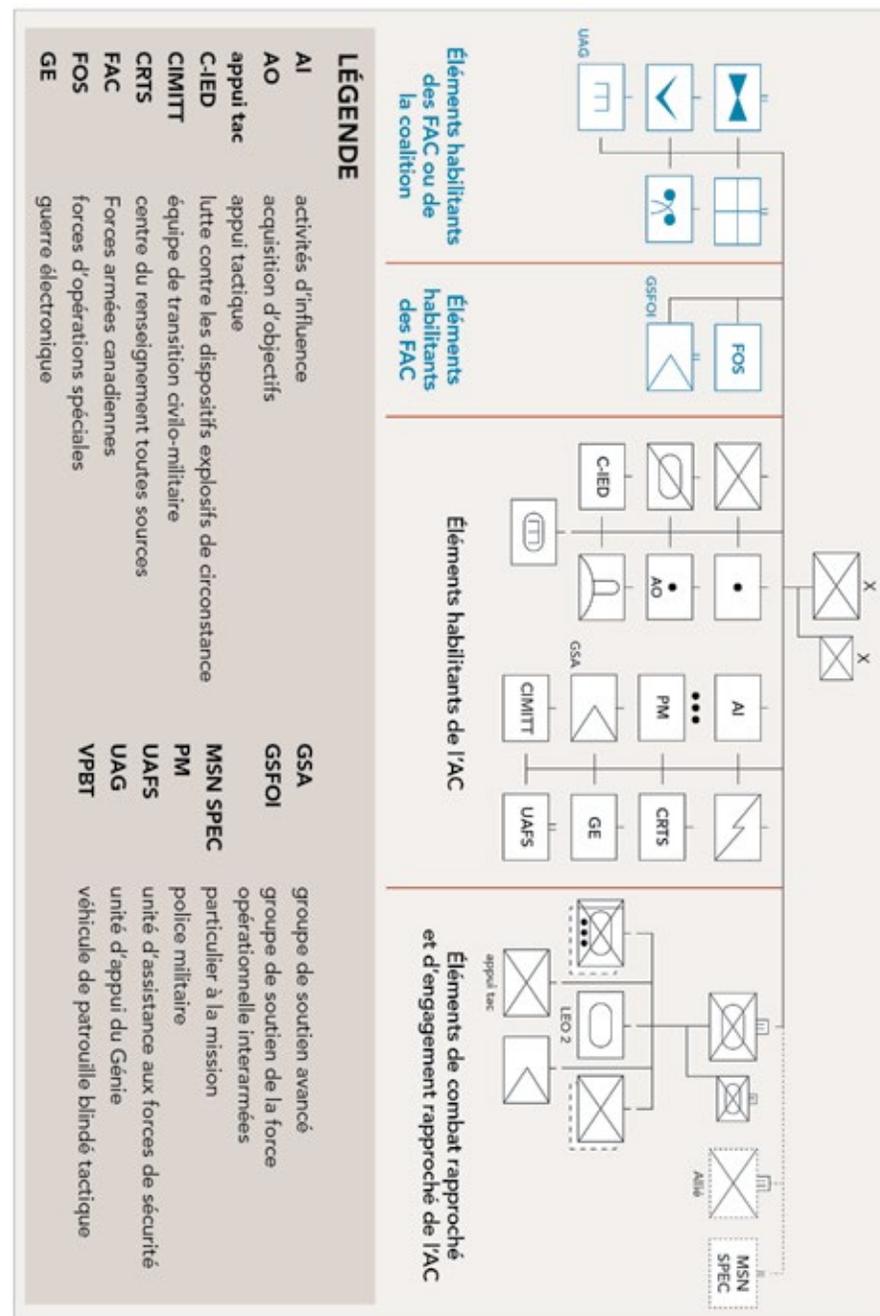


Figure 3 – Éléments de la formation prévue dans *Opérations terrestres 2021*

CONCRÉTISER CET OBJECTIF : PRINCIPES DIRECTEURS POUR COMBLER
L'ÉCART ENTRE LES FORCES ACTUELLES ET CELLES PRÉVUES DANS
OPÉRATIONS TERRESTRES 2021

19. Il faut bien comprendre que *Opérations terrestres 2021 est un cadre conceptuel qui remonte à 2007*⁷. Ce n'est pas une structure figée dans le temps, pas plus qu'un état final qu'on s'attend à réaliser en 2021. Il s'agit plutôt d'une capacité opérationnelle conceptuelle que l'Armée canadienne va s'efforcer d'atteindre dans la période de 2020 à 2030 par l'acquisition de capacités rehaussées par la technologie. Les principes et concepts ci-dessous vont demeurer les facteurs qui vont orienter l'acquisition de nouvelles plateformes et le développement de structures pour réaliser le concept opérationnel décrit initialement dans *Opérations terrestres 2021*.

20. **RÉSEAU CENTRIQUE.** L'énorme quantité d'informations à la disposition des commandants et la responsabilité que ces derniers endossent à cet égard, parfois personnellement, obligent les commandants non seulement à gérer ce volume d'informations, mais également à les trier par pertinence, tout en garantissant un niveau de certitude élevé de ces informations. Une capacité future de réseautage bien conçue aurait pour effet d'automatiser bon nombre de ces processus – la *science*, dégageant ainsi des ressources cognitives qui pourraient être appliquées à l'art de la guerre. On s'attend à ce que la capacité de la technologie actuelle et future de fournir cette qualité d'informations augmente considérablement au cours de la prochaine décennie. Par conséquent, l'Armée reconnaît qu'il faut élaborer un solide réseau en tant que composante clé de la famille de systèmes de combat terrestre (FSCT). Le succès du concept d'OAD repose sur l'accès à des capacités réseautées pour les commandants, les soldats, les capteurs, les armes et les systèmes

7. Direction concepts et schémas de la Force terrestre (DCSFT), *Opérations terrestres 2021 – Opérations adaptables et dispersées* : Le concept d'emploi de la force de l'Armée canadienne de demain (Kingston : ministère de la Défense nationale, 2007). Pour atténuer la nature imprévisible des conflits de l'avenir et préparer l'Armée à relever les défis de demain, *Opérations terrestres 2021* sert de guide pour le développement de l'Armée jusqu'en 2021. Ce document découle d'une série de concepts opérationnels, fonctionnels et habilitants qui décrivent, ensemble, l'approche envisagée pour les opérations terrestres de l'avenir, caractérisées par un recours délibéré à la dispersion et au regroupement de forces adaptables pour prendre et conserver l'avantage tactique face à des adversaires habiles et adaptables.

de soutien. Ce qui distingue la capacité future de réseautage d'un réseau commercial courant est la nature de l'environnement dans lequel elle doit fonctionner et les conséquences potentiellement létales de toute panne. La capacité future de réseautage doit être conçue de manière à faciliter les opérations militaires, à résister aux environnements extrêmes et à s'adapter aux situations évoluant rapidement, en tenant compte de la nature mobile et circonstancielle des opérations de combat. La force réseautée décrite dans *Opérations terrestres 2021* demeure une source d'inspiration. Elle est caractérisée par un ensemble de sous-réseaux à la fois modulaires, intégrés et axés sur les personnes, qui sont soutenus par une architecture intégrée permettant aux commandants, aux soldats, aux capteurs et aux armes d'accéder à l'information au-delà des limites tactiques, du théâtre, interservices et IIMP afin de partager des informations exploitables à l'appui des opérations terrestres. Les objectifs de la capacité future de réseautage sont résumés ci-dessous :

- a. **AMÉLIORER LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION (NUMÉRISATION).** Dans le cadre de leurs fonctions, les soldats seront soumis à des périodes prolongées de stress et de fatigue qui, combinées aux actions imprévisibles de la menace, peuvent entraîner des erreurs de perception, de compréhension ou de décision. Pour contrer ce risque, il faudra consacrer des efforts considérables à comprendre la dimension humaine liée aux flux d'informations multifacettes et au partage de l'information pour parvenir ultimement à créer une interface personne-machine à la fois fonctionnelle et perfectionnée. Les outils de visualisation du champ de bataille à haute fidélité, intégrant possiblement des fonctions de réalité amplifiée (RA) ou de réalité virtuelle (RV) dans le but d'améliorer l'affichage de l'information, la visualisation de l'image commune de la situation opérationnelle, la performance, la viabilité du système et l'intégration de la conception, sont des domaines cruciaux dans lesquels investir.

- e. **AMÉLIORER LES PRODUITS DU RENSEIGNEMENT.** Le réseau fournira aux commandants et états-majors les données, les outils et les processus requis pour fournir des renseignements exploitables dans divers formats multimédias à un large éventail d'utilisateurs. La force d'OAD devra être mieux en mesure de partager les données brutes entre soldats, entre soldats et commandants, et entre soldats et éléments à l'appui, débarqués ou embarqués.
- f. **AMÉLIORER LA LÉTALITÉ.** Les éléments de la force d'OAD auront besoin d'un accès réseauté aux ressources d'appui-feu interarmées pour recueillir et diffuser de l'information sur les objectifs. En effet, de nombreux autres utilisateurs devront avoir la capacité de contrôler l'engagement des objectifs par les ressources d'appui-feu indirect. Ce besoin pourra être satisfait par une combinaison de capteurs intégraux et d'observateurs formés et autorisés, affectés à des niveaux beaucoup plus bas que ce n'est le cas actuellement.
- g. **CRÉER DES EFFETS DE PRÉCISION.** Avec l'évolution des technologies, les opérations qui tirent profit de capteurs, de la mensuration⁸ et de la précision des armes permettront d'avoir une connaissance de la situation plus approfondie et d'utiliser avec davantage de précision diverses combinaisons d'éléments de la puissance de combat. Les effets de précision doivent être produits dans un environnement complexe caractérisé par l'exécution simultanée de tâches de combat et de stabilité dans un contexte IIMP.
- h. **PROTÉGER ET DÉFENDRE LE RÉSEAU.** Compte tenu de la prolifération prévue des capteurs réseautés autonomes, des nœuds réseautés éloignés, des chemins de dissémination et du stockage des données, la capacité future de réseautage aura besoin d'un niveau élevé de protection et de défense contre les cyberopérations offensives de l'adversaire.

8. La mensuration correspond aux données de géolocalisation mesurées avec précision, obtenues par imagerie ou MASINT, et en fonction des limites des capteurs.

- i. **AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET LE CONTRÔLE DES SYSTÈMES DE SOUTIEN.** L'amélioration de la visibilité et du contrôle des ressources de SLC, ainsi que de la visibilité des besoins de soutien de la force, permettra la prise de décisions distribuée, une meilleure planification du soutien et la prestation d'un maintien en puissance ciblé et garanti grâce à une empreinte logistique efficiente.

21. **TECHNOLOGIE.** Bien que les technologies de l'information et le cyberspace en général constituent désormais des éléments clés des capacités militaires contemporaines, il est impossible de prédire les progrès technologiques révolutionnaires susceptibles de survenir. En revanche, il est très fortement probable qu'il y aura des progrès technologiques graduels importants et que l'intérêt grandira pour les systèmes de capteurs sans pilote. Les systèmes militaires qui sont de plus en plus complexes et coûteux risquent d'être supplantés par des systèmes collaboratifs plus petits. Même si les systèmes de combat traditionnels demeureront vraisemblablement supérieurs à court terme, il n'en reste pas moins que la prolifération rapide d'applications technologiques rudimentaires, à faible coût et de taille réduite amènera des perturbations. De telles perturbations pourront améliorer les capacités de telles technologies de façon rapide et exponentielle, leur permettant ainsi de dépasser des technologies militaires ralenties par un processus d'acquisition de l'ère industrielle. Par conséquent, même si cela ne pose pas un risque important pour la période 2015-2018 (la prochaine phase de réalisation), des efforts seront amorcés dès maintenant pour intégrer une plus grande agilité et souplesse dans le développement et l'acquisition des systèmes en prévision du plus grand risque associé aux possibles perturbations technologiques à moyen et long terme. L'objectif est de permettre aux améliorations techniques plus rapides de contrer les menaces en constante évolution.

22. En dépit de la puissance et de l'effet multiplicateur de force que la technologie lui confère, l'Armée doit préserver sa philosophie de commandement de mission et être capable de fonctionner si notre capacité d'accéder à ces systèmes ou de les utiliser était dégradée ou inexistante. Les compétences de base du soldat – l'adresse au tir,

le mouvement (p. ex., l'utilisation d'une carte et d'une boussole), la communication – de même que la condition physique et le leadership, demeureront des compétences fondamentales cruciales.

23. **FAMILLE DE SYSTÈMES DE COMBAT TERRESTRE (FSCT).** Afin de mettre sur pied une force moderne, souple, solide et de taille moyenne, l'Armée doit adopter une stratégie qui vise l'équilibre entre les engagements opérationnels, d'une part, et les initiatives de modernisation et de transformation, d'autre part. La FSCT est une représentation conceptuelle de toutes les ressources en équipement dont l'Armée a besoin pour remplir ses missions à l'heure actuelle et à l'avenir. Elle comprend des capacités de réseau, des systèmes aériens et terrestres autonomes, des plateformes de tir direct et indirect, la simulation, des éléments de soutien logistique, l'équipement du soldat individuel et des ressources de l'aviation pour constituer un « système des systèmes » qui exploitera la capacité de l'Armée d'opérer dans l'ensemble du spectre des conflits.
24. **PRIORITÉS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE L'ARMÉE.** Les priorités existantes en matière d'équipement de l'Armée demeurent les mêmes, premièrement : fournir du soutien aux forces d'opérations et aux forces prêtes par l'intermédiaire du PGEP, appuyer la transformation des FAC et de l'AC et, en fin de compte, équiper l'Armée de demain. Les besoins des missions peuvent dicter la mise en service accélérée d'une partie du matériel dans des domaines particuliers. Toutefois, c'est le commandant de l'Armée canadienne qui prendra ces décisions au cas par cas. Les besoins d'équipement doivent être formulés dans l'optique de la soutenabilité dès le départ. « L'Armée de terre de demain doit posséder le plus petit nombre de familles de véhicules possible ayant la plus grande communauté réalisable entre eux. Elle a besoin du plus petit nombre de types de plateformes possible à l'appui du nombre de configurations fonctionnelles requis. Toutes les plates-formes d'équipement de base doivent posséder un nombre maximal d'attributs en commun (p. ex., la configuration des postes de conducteur, des pièces interchangeables), avoir un niveau élevé de modularité et être facilement modifiables (p. ex., architecture ouverte) pour atténuer rapidement les nouvelles faiblesses tout en augmentant la souplesse et

la durabilité de la plateforme⁹. » Lorsque cela est pratique, la vétronique des grands systèmes devrait faciliter la détection et le signalement automatiques des erreurs, la surveillance à distance de l'état du système, ainsi que la vérification des défaillances dans l'ensemble d'une flotte de véhicules dispersée afin de permettre une maintenance optimale de la flotte.

25. **FORCES CAPABLES DE FONCTIONNER DANS UN CONTEXTE INTERARMÉES, INTERORGANISATIONNEL, MULTINATIONAL ET PUBLIC (IIMP).** La « capacité de fonctionner dans un contexte IIMP » exige l'intégration complète des effets grâce à la collaboration globale et constructive de tous les intervenants, c'est-à-dire le personnel et les organismes de l'ensemble des FAC, du gouvernement du Canada, d'autres ministères (AM), d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des gouvernements étrangers et de leurs forces, dans le but de rendre cohérentes la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des efforts déployés pour résoudre les problèmes. Dans cette perspective, des organismes distincts doivent travailler ensemble plus étroitement pour atteindre les objectifs en matière de politiques. Compte tenu de la nature des opérations dans le nouvel environnement de sécurité, l'Armée reconnaît que le succès des opérations de sécurité futures exigera la bonne combinaison de capacités pour lui permettre d'exécuter ses tâches de défense et d'appuyer les tâches possibles en matière de diplomatie et de développement. Par conséquent, il serait possible de rehausser l'efficacité des missions grâce à l'accroissement de l'interopérabilité et de la collaboration entre les intervenants clés sur la scène opérationnelle et au développement des capacités et des techniques de réseautage essentielles à l'atteinte des objectifs.
26. **DIMENSION HUMAINE.** Sept thèmes de la dimension humaine ont été examinés dans l'évaluation de l'essence de ce qu'est un soldat. Pour l'Armée, le fait de mieux définir et comprendre ces dimensions et leurs répercussions permettra de tirer profit des avantages à long terme qui découleront de soldats aux capacités améliorées en mesure d'exécuter efficacement leurs tâches dans l'environnement opérationnel de l'avenir.

9. *Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain*, p. 54.

- a. **QUALITÉS ET COMPÉTENCES DES SOLDATS.** Le concept opérationnel énoncé dans *Opérations terrestres 2021* prévoit de nouvelles exigences pour le soldat, d'où la nécessité de développer de nouvelles compétences ou d'améliorer celles existantes pour servir dans l'Armée de demain. Les qualités et compétences sont les traits et caractéristiques personnels du soldat, ses aptitudes et habiletés innées (p. ex., sur le plan physique, mental et cognitif) de même que la capacité d'acquérir des compétences et des connaissances. Essentiellement, il s'agit de ce qui permet aux soldats d'être des individus qui peuvent apprendre rapidement et efficacement, et qui sont, capables de mettre en application avec excellence l'instruction, l'éducation et le perfectionnement professionnel dans des conditions exigeantes, et ayant l'agilité nécessaire pour s'adapter au contexte.
- b. **PROFESSIONNALISME ET ÉTHIQUE.** En favorisant une approche guerrière éthique pour la profession des armes, l'Armée prépare ses soldats à bien agir dans des circonstances qui sont souvent ambiguës. Au bout du compte, le succès de l'Armée aux niveaux stratégique et opérationnel est fonction de la légitimité perçue de ses objectifs et de ses actions. L'appui continu du public, au sein de la population locale, au pays comme à l'étranger, dépend de la capacité de l'Armée de préserver la confiance à l'égard de son engagement à toujours agir de manière éthique, humaine et morale. Il incombe aux dirigeants de l'Armée d'anticiper l'incertitude morale inhérente aux opérations contemporaines et futures et d'outiller les soldats pour faire face à cette ambiguïté.
- c. **CULTURE DE L'ARMÉE.** L'expression « capital social » de l'Armée est souvent employée pour conceptualiser la culture au sein de l'organisation et elle désigne des éléments qui demeurent stables comme la réputation, les relations, l'identité de soldat, le climat organisationnel, le leadership ainsi que le contrat psychologique entre le soldat et la société telle que représentée par l'Armée institutionnelle.

- d. **MORAL, COHÉSION ET CONFIANCE.** Le moral, la cohésion et la confiance sont essentiels pour assurer l'efficacité opérationnelle. On s'attend à ce que le niveau de complexité et d'incertitude de l'espace de combat augmente par suite de la nature asymétrique des conflits. Le capital social du soldat sera influencé par le recours à la technologie, la mise sur pied d'équipes spéciales et la nécessité d'acquérir des habiletés et des compétences spécialisées. Ce concept repose sur la capacité de réguler le comportement de différents individus grâce aux rapports sociaux, aux affinités et à d'autres éléments qui permettent à un groupe de personnes ou à une équipe d'être unis pendant une certaine période. La cohésion de l'équipe découle d'un processus dynamique qui se reflète dans la tendance d'une équipe à rester unie pour atteindre ses objectifs et ses buts. La confiance est l'élément essentiel sous-jacent qui assure la cohésion du groupe.
- e. **DOMINATION COGNITIVE.** La mise en service de capacités technologiques ne permettra pas, à elle seule, d'habiliter et de positionner l'AC avantageusement pour connaître du succès dans l'environnement opérationnel de l'avenir. La capacité des chefs et des soldats d'établir la domination cognitive dans les OAD en comprenant et anticipant l'environnement changeant mieux et plus rapidement que l'adversaire est encore plus cruciale. Pour y parvenir, l'AC doit, bien avant d'adopter des solutions technologiques, évoluer et investir dans la manière dont elle forme, éduque, perfectionne et emploie ses chefs et soldats.
- f. **PRISE DE DÉCISIONS.** La prise de décisions dans l'environnement opérationnel de l'avenir risque de demeurer complexe. La nature délicate de l'information et l'examen en temps réel des actions des soldats auront pour effet d'accroître la pression, tout comme la prolifération de capteurs et d'informations, et le besoin d'être de plus en plus conscient de la situation. Les outils automatisés peuvent aider à prendre des décisions, mais ne peuvent remplacer la compétence professionnelle et le jugement.



g. **STRESS, PRESSION ET RÉSILIENCE.** La disponibilité opérationnelle est définie comme la « Condition, à un moment précis, d'être bien préparé ou actualisé »¹⁰ ou la préparation à répondre aux directives du gouvernement. Ce terme englobe la formation, les ressources et le soutien requis pour répondre aux demandes de la vie militaire, que ce soit en garnison, à l'instruction ou en opérations. Par le passé, l'accent de cette préparation se limitait strictement à la préparation en vue des opérations, y compris le programme En route vers la préparation mentale (RVPM). Le but de ce programme était de former des soldats résilients au plan mental qui soient prêts à relever les défis et à faire face à l'adversité des opérations. La résilience, d'autre part, est la capacité de résister, de récupérer rapidement et même de connaître du succès face aux événements traumatiques et à l'adversité directs et indirects en garnison, à l'instruction et en opération. Cette capacité individuelle est habilitée davantage par la capacité de l'Armée de fournir la formation, les ressources et le soutien. La disponibilité opérationnelle comprend deux

grands facteurs : l'importance de l'équilibre individuel dans cinq domaines personnels (émotionnel, familial, physique, social et spirituel); et l'importance que les familles des militaires et les employés civils du MDN ont dans la disponibilité opérationnelle de la force. À l'avenir, l'AC cherchera à renforcer et mettre à jour la manière dont elle définit actuellement la disponibilité opérationnelle. Cela exigera des changements dans la manière dont l'institution prépare ses chefs subalternes à mener, à administrer leurs subordonnés et à en prendre soin. La disponibilité opérationnelle sera perçue comme la force et la capacité des soldats de maintenir un équilibre sain et heureux entre leur travail et leur vie personnelle, ainsi que dans les cinq domaines personnels évoqués ci-dessus. Le renforcement d'une culture et d'un état d'esprit de disponibilité opérationnelle par opposition à la stricte préparation au déploiement fournira une vision plus large et holistique qui deviendra le fondement de la capacité de l'AC de mener des opérations au pays et à l'étranger. À cette fin, un programme intégré de rendement de l'Armée est en voie de développement pour combiner les services et les ressources disponibles dans l'ensemble des FAC avec les besoins particuliers des soldats d'aujourd'hui et de demain.

10. Cette définition est acceptée par l'AC et se trouve dans Termium Plus, la base de données terminologique et linguistique du gouvernement du Canada (<http://www.btb.termiumplus.gc.ca>), 2012-01-01. Cependant, parce que les éléments de la résilience évoluent, une recommandation de modification de cette définition pourrait être faite.

PRINCIPES DIRECTEURS

29. Dans la planification de la voie à suivre, l'Armée doit chercher à mettre en place une structure équilibrée et propice à la gestion de l'état de préparation, à l'intégration améliorée des éléments de la Force régulière et de la Force de réserve, et à l'intégration efficace des éléments habilitants. Cela doit respecter les capacités des divisions, des bases et des secteurs d'entraînement. L'intention est de permettre à l'Armée d'être symétrique chaque fois que c'est possible et asymétrique lorsque c'est nécessaire. Par exemple, les unités « d'armes » similaires doivent se ressembler le plus possible à l'échelle de l'Armée, tandis que certaines capacités spécialisées ou limitées pourraient être concentrées. Si possible, les flottes vont être décentralisées dans les unités. Voir la structure de commandement de l'AC à la figure 4.



- GBMC** : Groupe-brigade mécanisé du Canada (Force régulière)
- GBC** : Groupe-brigade du Canada (Réserve)

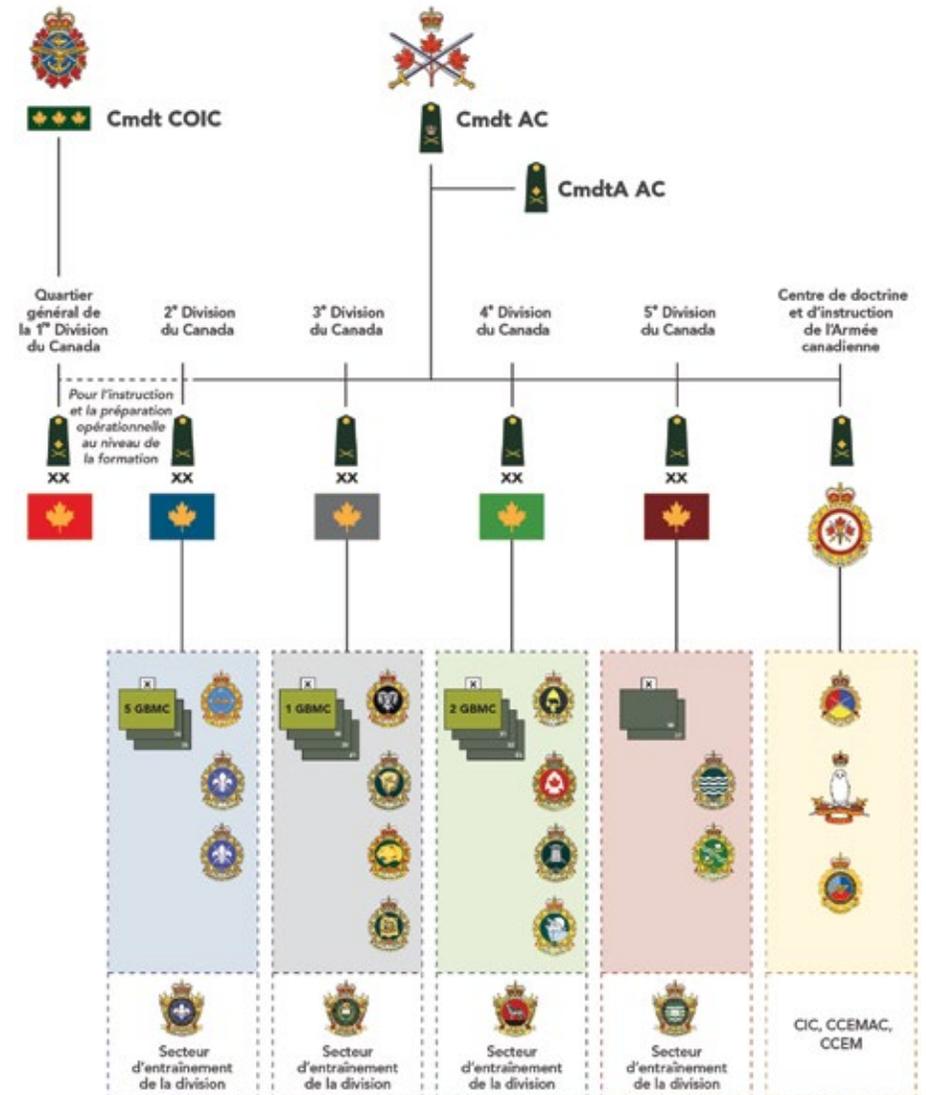


Figure 4 – Structure de commandement de l'Armée canadienne

30. L'Armée continuera d'être une force moyenne basée sur l'infanterie, capable de mener des opérations dans l'ensemble du spectre (OES), adhérant aux concepts et à la culture de l'équipe interarmes et intégrant parfaitement les éléments habilitants interarmées. Ses priorités vont continuer d'être la mise sur pied de la force et le soutien aux opérations de déploiement.

31. Dans le but d'optimiser la mise sur pied de forces terrestres déployables qui sont à la fois adaptables, évolutives, soutenables et adaptées à la SDCD, l'Armée a adopté un cycle de gestion de l'état de préparation qui répond aux exigences en matière de préparation des forces à l'aide d'une disponibilité opérationnelle échelonnée. Le PGEP est intégré et coordonné avec le *Plan de fonctionnement de l'Armée canadienne*, la *Feuille de route de transition stratégique de l'Armée de terre* et le *Modèle de financement de l'Armée canadienne*. Grâce à un cadre cohérent et durable qui détaille la main-d'œuvre, l'équipement et l'instruction nécessaires en fonction des besoins opérationnels, le PGEP synchronise les ressources afin que les forces désignées atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle convenable pour offrir au gouvernement du Canada une vaste gamme d'options relatives aux capacités des forces terrestres. Le PGEP offre au pays une Armée polyvalente, apte au combat et prête à faire face aux défis de l'avenir, à la fois sur le plan national et international. L'Armée canadienne est partie intégrante de FAC fortes, intégrées et capables d'exécuter pleinement les missions prévues dans la SDCD. Grâce à la mise sur pied d'une force constituée d'éléments évolutifs, adaptés à la tâche et capables de mener des OES, l'Armée produira des forces aptes au combat et viables qui génèrent des effets terrestres ciblés et intégrés dans l'ensemble du spectre des conflits. L'Armée demeurera pertinente du point de vue stratégique et une ressource importante pour le gouvernement du Canada.

CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA STRUCTURE DE LA FORCE

32. La figure 5 illustre les éléments de capacité génériques que l'Armée compte mettre sur pied et tenir prêts, en l'absence d'une mission précise, pour être en mesure d'évoluer dans les quatre lignes d'opérations possibles suivantes :

a. OPÉRATIONS NATIONALES

- » LIGNE D'OPÉRATIONS N° 1 (SDCD : Missions 1, 3 et 4) – Mener des opérations courantes nationales, répondre à une attaque terroriste, répondre à une catastrophe aérienne majeure, appuyer les autorités civiles en cas de crise. L'Armée continuera de mettre sur pied quatre unités d'intervention immédiate (UII) régionales, cinq groupes de patrouilles des Rangers canadiens (GPRC), dix groupes-bataillons territoriaux (GBT) et quatre groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) qui ont atteint la capacité opérationnelle initiale relative aux opérations dans l'Arctique. Ces unités seront maintenues à un niveau de disponibilité opérationnelle élevé afin d'être en mesure de réagir aux événements imprévus.
- » LIGNE D'OPÉRATIONS N° 2 (SDCD : Mission 2) – Offrir du soutien dans le cadre d'événements internationaux importants au Canada. Comme par le passé avec des événements tels que les sommets du G8 et du G20 de 2010 ainsi que les jeux Olympiques de Vancouver, l'Armée demeure engagée à mettre sur pied les troupes nécessaires aux événements spéciaux à venir, s'il y a lieu.

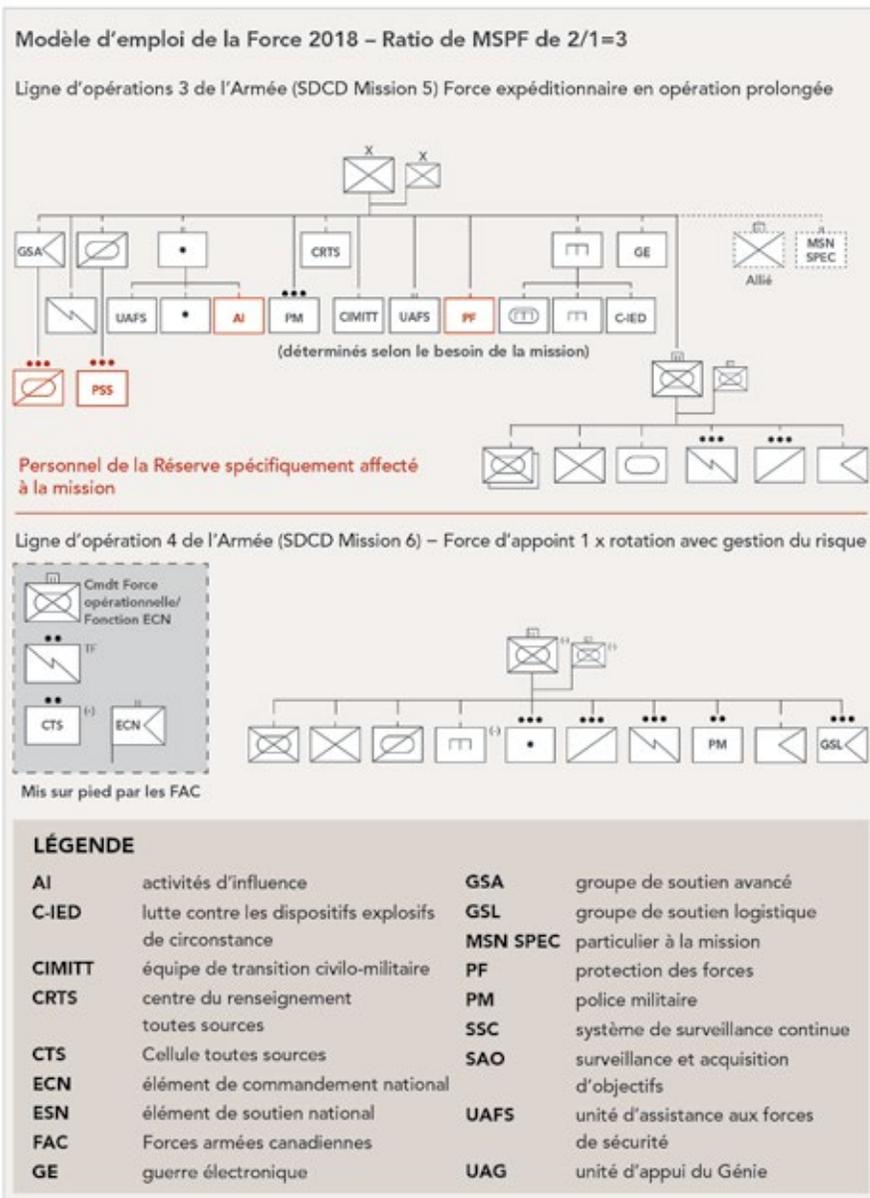


Figure 5 – Modèle d'emploi de la Force 2018

Cette figure modifiée illustre les éléments de capacité génériques que l'Armée compte mettre sur pied et tenir prêts en l'absence d'une mission spécifique assignée. Les éléments qui seront concrètement utilisés dépendent de la mission, notamment du fait que des QG d'unités sont requis (p. ex., pour le régt génie, le régt artil) au besoin.

b. OPÉRATIONS EXPÉDITIONNAIRES

- » LIGNE D'OPÉRATIONS N° 3 (SDCD : Mission 5) – Mener une mission expéditionnaire prolongée en cas de crise internationale dans un environnement dont l'intensité va de faible à élevée, avec l'appui de capacités des FAC et en tant que partenaire d'une coalition.
- » LIGNE D'OPÉRATIONS N° 4 (SDCD : Mission 6) – Fournir une force d'appoint expéditionnaire pour une période de 12 à 18 mois en cas de crise internationale dans un environnement de faible intensité (p. ex., aide humanitaire et secours en cas de catastrophe).

33. **DIVISIONS CHARGÉES DES PRÉPARATIFS.** Le quartier général de la division chargée des préparatifs, sera le point de coordination des efforts, et mettra sur pied les éléments nécessaires aux lignes d'opérations (LoO) 3 et 4, à partir des effectifs de sa division.

34. **FORMATIONS ET UNITÉS.** Les trois groupes-brigades de la Force régulière constituent le noyau pour la mise sur pied d'une force ayant des capacités interarmes crédibles en vue des opérations expéditionnaires. Les quartiers généraux des Groupes-brigades mécanisés du Canada (QG GBMC) continueront de fournir le QG de la force opérationnelle au niveau de la formation et ils seront identiques en termes d'organisation et d'effectifs. En plus des unités de manœuvre fondamentales, ils posséderont des armes et des services de soutien « de brigade » conformément au modèle d'emploi de la force expéditionnaire et ils seront capables d'intégrer des éléments habilitants interarmées attachés pour satisfaire les besoins particuliers de la mission. Les unités tactiques assignées aux GBMC continueront d'être des unités d'une seule arme ou d'un seul service, p. ex., armes de combat, armes d'appui ou soutien logistique, étant donné que les compétences et les fonctions propres à un corps sont perfectionnées et confirmées au niveau de l'unité en prévision de leur affectation au sein d'équipes interarmes. Alors que l'accent portait sur l'unité avec la Force 2013, et plus particulièrement sur le groupement tactique interarmées, la priorité des efforts liés à la Force 2018 ira à la formation tactique, principalement la brigade.



35. **QUARTIER GÉNÉRAL DE BRIGADE.** La brigade (ou le groupe-brigade), en tant que formation tactique, reste le plus petit échelon capable d'intégrer pleinement et d'orchestrer les équipes toutes armes, les éléments habilitants et les effets dans la planification et la conduite d'opérations tactiques simultanément dans l'ensemble du spectre des conflits, notamment les activités offensives, défensives, de stabilité et habilitantes. C'est aussi le plus bas niveau auquel les capacités interarmées et multinationales sont intégrées en pratique, une position partagée par nos principaux alliés. Le principal rôle du QG de brigade est de planifier et diriger des opérations tactiques qui seront exécutées par deux à quatre (cinq en *situation extrême*) unités de manœuvre configurées en fonction de la tâche dans une zone d'opérations désignée. Pour ce faire, il doit pouvoir opérer à l'intérieur d'un cycle décision/action court, les commandants se déplaçant dans tout l'espace de combat pour évaluer les progrès tactiques, saisir les opportunités et orienter le combat. Le défi qui se pose au QG tient à l'obligation d'équilibrer les exigences du combat et des opérations de stabilité avec les exigences concurrentes de la connectivité pour les communications, le soutien de l'état-major, la dispersion, la protection, la mobilité, la collaboration interarmées, interorganisationnelle, multinationale et du pays hôte qui font appel à une approche nuancée et délibérée de la mise sur pied et du développement des forces. Enfin, le QG, en l'absence d'autres éléments de commandement, doit pouvoir assumer des rôles non traditionnels comme les fonctions de Force opérationnelle interarmées (FOI) ou d'élément de commandement national (ECN).

Cet objectif va exiger un effort délibéré pour concevoir un QG de brigade de l'Armée de terre de demain pourvu du bon équilibre de fonctionnalités, ce qui prendra un certain temps à mettre en œuvre.

36. **GROUPEMENTS TACTIQUES.** Si l'on considère que la brigade est l'organisation désignée pour intégrer et synchroniser les actions tactiques et les éléments habilitants IIMP en vue de réaliser les objectifs de la mission, on peut alors dire que le groupement tactique demeure l'organisation principale qui exécute les actions/manœuvres des équipes toutes armes. On continuera de cultiver les affiliations au sein du groupement tactique pour qu'il soit possible de développer des instructions permanentes d'opération (IPO) toutes armes efficaces et des tactiques, techniques et procédures (TTP), et de rehausser la confiance tout au long de l'instruction collective. Toutefois, la composition des groupements tactiques aux fins de l'emploi de la force sera basée sur les exigences propres à la mission. Les armes d'appui et les autres éléments habilitants nécessaires proviendront normalement des ressources de la formation déployée lorsqu'il s'agira d'une mission de la LoO 3, et ils seront attachés au groupement tactique lorsqu'il s'agira d'une mission de déploiement indépendante de la LoO 4 de l'Armée.

37. AFFILIATIONS DE LA FORCE RÉGULIÈRE ET DE LA FORCE DE RÉSERVE.

L'examen exhaustif de la Force de 2013 a officialisé les affiliations entre la Force régulière et la Force de réserve, ce qui comprend l'intégration d'éléments de mission jusqu'au niveau de la sous-unité dans les structures d'emploi de chacune des forces expéditionnaires¹². Les structures d'emploi de la Force de réserve (p. ex., les groupes-bataillons territoriaux et les groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique) seront officialisées pour fournir du soutien aux opérations nationales. Les éléments et les renforts individuels de la Force régulière et de la Force de réserve appuieront le PGEP au moyen d'un cycle de déploiement qui prépare les forces en prévision des besoins des LoO 3 et 4 possibles de l'Armée. Les groupements tactiques affiliés constituent un cadre habilitant clé pour faciliter la fourniture d'éléments crédibles de la Force de réserve à de multiples lignes d'opérations au moyen d'une plateforme d'instruction commune et du développement de rapports de commandement et contrôle qui sont essentiels à la réussite de la mission. La mise en application du concept de groupement tactique affilié contribuera grandement à réduire le délai de préparation d'une composante de mission provenant de la Force de réserve puisqu'on aura établi des normes communes et un climat de confiance avant la mise sur pied de la mission.

38. **STRATÉGIE DE MISE SUR PIED DE LA FORCE DE RÉSERVE.** La Force de réserve est une composante essentielle éprouvée des FAC. Le but de la stratégie est que les réservistes de l'Armée qui participent à des opérations expéditionnaires dans le cadre d'une mission prolongée (LoO 3) représentent environ 20 % de la force totale à partir de la rotation 1 et par la suite¹³. La participation d'éléments habilitants de la Force de réserve, notamment des éléments de protection des forces, la troupe du système de surveillance continue (SSC) et des éléments de la Force opérationnelle des activités d'influence (FOAI) à l'instruction menant au niveau de préparation élevé (NPE) est cruciale pour le succès de l'instruction. Cependant, ces éléments habilitants

sont disponibles uniquement lorsqu'ils reçoivent une affectation de mission en prévision de la rotation 1 et des suivantes. La participation des éléments habilitants principaux à l'exercice MAPLE RESOLVE sera essentielle au succès de la force chargée de la mission et sera nécessaire aux fins des missions en cours (rotation 1 et subséquentes). Toute autre possibilité de mise sur pied de la Force de réserve doit tenir compte de l'évolution des domaines de capacité potentiels de l'avenir étant donné que les besoins de capacités varient en fonction des nouvelles technologies. Il faudra développer une stratégie distincte pour les éléments habilitants issus de la Réserve lorsqu'il n'y a pas de mission particulière et que le financement central n'est pas disponible. Cela n'empêche pas la Force de réserve de l'Armée de répondre à un besoin de disponibilité opérationnelle distinct, où les renforts suivront une instruction collective par étapes, alignée sur celle de leurs partenaires fonctionnels de la Force régulière, qui les amènera à un niveau plus élevé d'entraînement et de préparation en prévision d'un déploiement possible au sein de la rotation 1.

39. **GROUPES-BRIGADES DU CANADA (GBC).** Les dix QG des GBC de la Force de réserve fournissent à l'Armée une capacité essentielle pour les interventions nationales et la mise sur pied d'effectifs en cas de mission expéditionnaire. Les GBC peuvent aider et habiliter les éléments de mise sur pied de la force (p. ex., les GBT) en vue d'interventions nationales et fournir une capacité d'interaction avec les organisations régionales d'intervention civiles ou de mesures d'urgence. Ils seront la principale source à laquelle puiseront les divisions chargées des préparatifs pour fournir les 20 % d'effectifs de la Force de réserve sous la forme d'éléments de tâche de mission ou de renforts individuels.

12. Force 2013 Consolidation Master Implementation Plan, 31 août 2010

13. « Rotation 1 » (Roto 1) est le nom de la première force opérationnelle qui agit à titre de remplaçant. « Roto 0 » est le nom de la force opérationnelle déployée initialement.



40. **GROUPES-BATAILLONS TERRITORIAUX (GBT).** Au sein de la Réserve de l'Armée, les GBT seront la principale structure d'emploi de la force fournissant une capacité nationale à l'appui des LoO 1 et 2. L'instruction et la disponibilité opérationnelle des GBT seront intégrées au cadre d'instruction global de la Réserve de l'Armée pour garantir leur complémentarité avec une UII de la Force régulière de l'Armée à titre de forces de deuxième échelon, de forces supplémentaires ou de forces indépendantes affectées à une intervention nationale en fonction de la situation et des directives du commandement. À l'instar des UII, les GBT seront sous le commandement d'un commandant de la composante terrestre en situation d'intervention nationale. L'Armée tirera profit de la concentration des ressources offerte par les GBT pour augmenter le niveau général d'instruction et de préparation opérationnelle dans l'ensemble de la Réserve.
41. **GROUPES-COMPAGNIES D'INTERVENTION DANS L'ARCTIQUE.** Chaque division régionale maintiendra aussi une capacité d'intervention dans l'Arctique sous forme d'un groupecompagnie d'intervention dans l'Arctique (GCIA), également mis sur pied à partir de la Réserve. Le GCIA peut faire partie intégrante du GBT ou peut être mis sur pied séparément. Dans un cas comme dans l'autre, il peut évoluer indépendamment ou sous le contrôle d'un GBT ou d'une autre Force opérationnelle.
42. **PERSONNEL CIVIL AU SEIN DE L'ARMÉE.** Une des composantes intégrales essentielles de l'Armée est son personnel civil. L'Armée doit être en mesure de recruter, perfectionner et conserver une main-d'œuvre civile importante pour l'aider à atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques et à remplir sa mission. Autrement dit, il faudra une équipe de Défense bien équilibrée composée de personnel militaire et civil pour soutenir les activités essentielles du programme et les objectifs de la SDCCD.



45633215600045651998
 54710003258403025874
 12030520025545633215
 60004565199854710003
 25840302587412030520
 02559985471000325840
 30258741203052009854
 71000325840302587412
 03052002554563321560
 00456519985471000325
 84030258741203052002
 55998547100032545633
 21560004565199854710
 00325840302587412030
 56003258403025874120
 456519985471000325840
 3025874120305200258
 66347100032584030258
 70100032584030258741
 2003025874120305200
 00258403025874120305
 00258403025874120305
 5547100032584030258
 98547100032584030258
 7403025874120305200
 1000325840302587412
 3025874120305200258
 45633215600045651998
 4565199854710003258
 54710003258403025874
 12030520025545633215
 60004565199854710003
 25840302587412030520
 02559985471000325840



>> ALIGNEMENT DES CAPACITÉS ESSENTIELLES

ROUTE À SUIVRE : RÉALISATION 2 DU DÉVELOPPEMENT DES FORCES

43. La Force 2013 a dans une grande mesure *positionné* l'Armée en vue des missions futures *en rétablissant* les effectifs et les structures de base, ce qui comprend l'acquisition d'une infrastructure matérielle et d'instruction de soutien connexe. La Force 2018 se concentrera sur *l'alignement des capacités essentielles* en s'appuyant sur les objectifs suivants :

- a. **SOUTIEN AU COMMANDEMENT.** Exploiter le commandement, contrôle, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) pour réaliser des formations ayant une capacité accrue de gérer les éléments habilitants et d'intégrer et diriger les partenaires IIMP. La poursuite de l'institutionnalisation des capacités de soutien au commandement est au cœur du développement de la Force 2018.
- b. **ÉLÉMENTS HABILITANTS.** La réalisation et l'institutionnalisation d'éléments habilitants interarmées viables au sein de l'Armée (p. ex., activités d'influence et initiatives de modernisation du renseignement) augmenteront la capacité, l'adaptabilité et l'agilité de l'Armée dans un espace de combat fluide. Améliorer et aligner les éléments habilitants essentiels et déterminants pour la victoire mettent en place les conditions nécessaires au succès dans les opérations adaptables et dispersées (OAD).
- c. **FSCT.** Aligner la famille des systèmes de combat terrestre (FSCT) au sein de la structure de la force de campagne pour mieux habilitier les OAD. Ainsi, les plateformes de combat et les technologies qui font déjà partie du plan d'investissement, y compris la mise à niveau des plateformes de véhicules actuelles, la mise en service de nouvelles plateformes de combat et de soutien, la mise en service des systèmes du soldat et la poursuite des investissements dans les systèmes d'environnement synthétique et de simulation avancés.

>> LA FORCE 2013 A DANS UNE GRANDE MESURE POSITIONNÉ L'ARMÉE EN VUE DES MISSIONS FUTURES EN RÉTABLISSANT LES EFFECTIFS ET LES STRUCTURES DE BASE... LA FORCE 2018 SE CONCENTRERA SUR L'ALIGNEMENT DES CAPACITÉS ESSENTIELLES.

- d. **MAINTIEN EN PUISSANCE.** L'optimisation des tâches et structures de soutien logistique du combat (SLC), au niveau institutionnel et opérationnel, habilitera et améliorera le SLC dans le contexte des OAD. À court terme, l'Armée va devoir atténuer les lacunes de capacité en attendant la mise en service de nouvelles flottes de véhicules (p. ex., le système de véhicule de soutien moyen [SVSM]) de modèle militaire normalisé [MMN], le projet de modernisation des véhicules logistiques [PMVL] et la capacité de récupération améliorée [CRA]).

COMMANDEMENT, CONTRÔLE, COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE,
RENSEIGNEMENT, SURVEILLANCE ET RECONNAISSANCE (C4ISR)
TACTIQUES – TERRE

44. Le C4ISR est l'intégration de capacités et concepts fonctionnels permettant la planification et l'exécution d'opérations et d'activités tactiques dans l'ensemble du spectre des conflits et à tous les niveaux. Il vise à fournir aux commandants et aux utilisateurs des renseignements pertinents, opportuns, exacts et facilement accessibles sans égard aux limites géographiques. Par conséquent, dans le cadre de l'intégration de la capacité de soutien au commandement, l'institutionnalisation continue du C4ISR est au cœur du développement de la Force 2018. L'intention est d'exploiter les systèmes de C4ISR afin d'améliorer le commandement et contrôle au niveau de la formation et de mettre en place des structures entièrement fonctionnelles et intégrées (p. ex., groupement tactique – brigade/force opérationnelle – division; force opérationnelle interarmées interorganisationnelle et multinationale) et, parallèlement, de mettre en place les conditions nécessaires pour former des soldats habilités par réseau pour l'Armée de demain.

45. Du point de vue du C4ISR, toutes ces capacités doivent être intégrées à l'échelle de l'Armée et interopérables dans un contexte opérationnel interarmées et multinational. Certaines capacités supposent également l'interopérabilité avec les éléments publics et interorganisationnels. L'atteinte de ce niveau d'intégration et d'interopérabilité exige une normalisation technologique appropriée, une supervision centralisée de la conception, une gestion centralisée des capacités ainsi que des processus, concepts et doctrine sous-jacents pour établir un modèle d'emploi de la force strict en matière de C4ISR. Pour y parvenir, il faudra développer la technologie liée au système de soutien du commandement de la Force terrestre (SSCFT) et faire preuve de discipline au moyen du modèle de gouvernance de la commission de contrôle de la configuration (CCB), en plus d'assurer la surveillance en temps réel grâce au Centre d'opérations des réseaux de l'Armée de terre (CORAT) renforcé en vue de l'exploitation et de la gestion des réseaux. Des efforts vont continuer d'être déployés pour modifier l'architecture du réseau afin de faciliter l'intégration homogène des capacités de C4ISR et la mise en place d'un environnement d'interopérabilité plus fluide avec nos partenaires et alliés interarmées et multinationaux. Les efforts de convergence actuels du SSCFT/de l'infrastructure du réseau secret consolidé (IRSC) assureront l'interopérabilité complète des réseaux déployés et stratégiques. L'institutionnalisation de la fonction d'exploitation et d'administration des réseaux garantira qu'un organisme permanent maintient la normalisation et la gouvernance du réseau. La réalisation d'un solide réseau, administré et géré de façon centralisée, qui est plus simple à exploiter et à maintenir en puissance, qui comporte les redondances requises et est conçu de manière à permettre la croissance et l'intégration homogène de nouvelles capacités créera les conditions requises pour permettre l'intégration harmonieuse de la plateforme d'un véhicule avec les systèmes de capteurs, du soldat et de soutien dans tous les théâtres d'opérations. Cet ensemble de capacités est à la base de l'habilitation et de la réalisation d'OAD efficaces.

46. La **MODERNISATION DU SYSTÈME DE SOUTIEN DU COMMANDEMENT DE LA FORCE TERRESTRE (SSCFT)** améliorera considérablement la capacité des commandants tactiques et de leur état-major de planifier et d'exécuter des opérations terrestres en rehaussant la qualité, la portée et la sécurité des communications jusqu'au niveau de la sous-unité. Les liens aux domaines d'information opérationnels et stratégiques rendus possibles grâce aux capacités au-delà de la portée optique aideront grandement les forces déployées, au pays ou à l'étranger. De plus, le SSCFT constitue l'assise de la fonction de détection intégrée (c.-à-d. renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance), de l'information, de l'assurance du réseau et de la suite du développement du soldat habilité par réseau. De plus, les efforts seront intensifiés pour établir un réseau de mission de la coalition permanent avec les partenaires du groupe ABCA, ce qui offrira les mécanismes techniques et les politiques nécessaires pour permettre une interface de SLC directe avec les systèmes de communication et d'information (SCI) tactiques des alliés.

INSTITUTIONNALISER LES ÉLÉMENTS HABILITANTS ESSENTIELS

47. Institutionnaliser les éléments habilitants essentiels représente la première étape de l'*alignement* des capacités de l'Armée pour assurer la réussite ultérieure menant à l'atteinte des objectifs énoncés dans *Opérations terrestres 2021*. Les paragraphes qui suivent détaillent les éléments habilitants essentiels qui seront mis de l'avant avec la Force 2018.

48. La **MODERNISATION DU RENSEIGNEMENT TERRESTRE** s'inspire du succès de l'institutionnalisation des cellules du renseignement de toutes sources (CRTS) à l'appui de chacun des groupes-brigades mécanisés du Canada (GBMC) et du soutien amélioré au quartier général de la 1^{re} Division du Canada (QG 1 Div CA). La CRTS, avec le Centre du renseignement de la Force terrestre (CRFT) au niveau de l'Armée, offrira une capacité de renseignement équilibrée et durable à l'Armée, fondée sur des spécialistes du renseignement toutes sources disciplinés, bien formés et axés sur les opérations, capables d'interopérabilité avec nos partenaires.

49. La fonction **D'ACTIVITÉ D'INFLUENCE** tirera parti de l'expérience inestimable acquise au fil de la dernière décennie sur le plan opérationnel grâce à l'intégration des capacités d'AI au sein de l'Armée. Le développement de cette capacité aura pour effet d'améliorer les opérations d'information, les opérations psychologiques, l'analyse du groupe cible et les opérations de coopération civilo-militaires. Une stratégie de mise sur pied d'une force intérimaire a été approuvée. Du travail supplémentaire doit être fait au sujet du développement des forces afin d'institutionnaliser complètement une capacité d'activités d'influence durable à l'appui du PGEF.

50. La **FORCE OPÉRATIONNELLE INTERARMÉES POUR CONTRER LES MENACES D'EXPLOSIONS** poursuivra l'institutionnalisation des connaissances, de l'expérience et des capacités durement acquises à la suite d'une décennie d'opérations. Cette capacité spécialisée continuera d'appuyer l'Armée et les FAC en réduisant la menace d'explosions et en augmentant la liberté de manœuvre et d'action de la force. Neutraliser le dispositif, préparer la force et attaquer le réseau demeurent les principales lignes d'effort.

51. Les **SYSTÈMES AÉRIENS SANS PILOTE À BORD** sont devenus un élément de soutien commun pour les forces de combat, car ils fournissent une vaste gamme d'options au combattant, allant de la recherche de renseignements et de l'acquisition d'objectifs à l'évaluation des dommages de combat, en passant par la protection des forces. À l'appui du QG 1 Div CA, le 4^e Régiment d'artillerie antiaérienne utilisera un petit véhicule aérien sans pilote (SUAV) et bénéficiera de l'aide d'un Centre de coordination de la surveillance et de l'acquisition d'objectifs. Notons en passant que le nouveau SUAV de l'Armée devrait être livré au début de 2016. Au niveau de l'unité, les éléments de reconnaissance disposeront de systèmes aériens sans pilote miniatures afin de fournir une connaissance de la situation rapide de type « au-delà de la colline » pour appuyer directement les tâches.

52. L'Armée recevra de nouveaux **SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET D'ACQUISITION D'OBJECTIFS** afin de repérer les armes et les activités ennemies ou amies, et de permettre la surveillance de l'espace aérien et de l'espace de combat. Constitués à la fois de radars et de capteurs acoustiques, ces systèmes accroîtront la capacité d'identification et d'avertissement en cas de tirs indirects ou d'attaques aériennes par l'ennemi. Ils aideront également à résoudre les conflits de circulation dans l'espace aérien, une capacité essentielle dans un environnement IIMP.

53. Pour corriger les lacunes de la **DÉFENSE ANTIAÉRIENNE ET ANTIMUNITIONS BASÉES AU SOL (DAAAMBS)** l'Armée poursuivra ses efforts pour définir et faire approuver un système intégré, réseauté et performant qui mettra en valeur le contrôle intégral de l'espace aérien interarmées/coalisé. Non seulement ce système aura la capacité de contrer les menaces traditionnelles pour la défense antiaérienne, comme les aéronefs ennemis, mais il pourra également contrer un large éventail de menaces aériennes (missiles de croisière, projectiles d'artillerie, etc.).

54. La **DÉFENSE CHIMIQUE, BIOLOGIQUE, RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE (CBRN)** sera améliorée en vue d'améliorer la capacité de l'Armée de détecter et d'identifier la vaste gamme d'armes chimiques, d'agents biologiques et de produits chimiques industriels toxiques qu'elle risque de rencontrer pendant ses opérations au Canada et à l'étranger, de même que sa capacité d'en signaler la présence et de donner l'alerte en conséquence. Dotée d'une capacité de décontamination améliorée qui est renforcée par une instruction fréquente, l'Armée sera en mesure de rétablir la capacité de réagir aux menaces CBRN et de les contrer. Une capacité provisoire de décontamination (DECON) unique a été établie au sein du 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada. Des efforts supplémentaires de développement des forces seront consentis pour réinstitutionnaliser cette capacité, au sens large, à l'échelle de l'Armée canadienne et des FAC.

55. La **GUERRE ÉLECTRONIQUE (GE)** sera modernisée pour améliorer la capacité de l'Armée de dominer le spectre électromagnétique et de l'exploiter. Pendant que les FAC se penchent sur la protection du nouveau

domaine cybernétique et la façon d'y opérer, la modernisation de la GE comprendra des systèmes de soutien électronique perfectionnés, des systèmes d'attaque électronique, la planification du spectre électromagnétique et la protection électronique en vue de favoriser le combat interarmées. Le 21^e Régiment de guerre électronique sera organisé de façon à mettre sur pied des éléments de guerre électronique adaptés à la tâche pour les LoO 3 et 4 à partir d'un escadron réduit qui travaille en coordination avec le Centre de coordination du renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de la reconnaissance (CC ISTAR) et la CRTS.

56. **INTÉGRATION AIR-TERRE.** Alors que les précédents éléments habilitants étaient mis sur pied par l'Armée et axés sur les opérations terrestres, les FAC de demain seront davantage interarmées et exploiteront les capacités des forces aériennes et de l'aviation. Les ressources de l'aviation, bien qu'elles ne fassent pas partie de l'Armée, sont particulièrement importantes pour la mobilité et le maintien en puissance des forces terrestres :

a. **HÉLICOPTÈRE DE TRANSPORT MOYEN À LOURD (HTML).** Le HTML a commencé son entrée en service en 2014 au sein du 450^e Escadron tactique d'hélicoptères (Esc Tac Hél) à Petawawa, en Ontario. À l'aide du CH147F Chinook, l'escadron habilitera les forces terrestres à atteindre des régions encore plus éloignées dans des environnements encore plus exigeants que cela n'était possible auparavant, ce qui ajoutera une mobilité tactique très nécessaire aux capacités de reconnaissance et de puissance de feu du CH146 Griffon qui fournit déjà l'appui rapproché à l'AC. La mise sur pied du 450 Esc Tac Hél garantit également à chaque GBMC un conseiller supérieur de l'aviation affilié, c'est-à-dire le cmdt de l'unité géographiquement colocalisée, qui va s'entraîner et se déployer avec la brigade. Cela améliorera grandement les capacités interarmées partagées par l'Aviation royale du Canada (ARC) et l'Armée canadienne, et contribuera de manière importante à l'intégration air-terre dans l'avenir. L'ARC et l'AC continueront de collaborer pour améliorer la capacité ISTAR, l'appui aérien offensif et les manœuvres aériennes.

» LA FORCE 2013 A FORMULÉ LE BESOIN DE RÉINVESTIR MASSIVEMENT DANS LE SOUTIEN LOGISTIQUE DU COMBAT (SLC). POUR PALLIER LA DÉTÉRIORATION DES FLOTTES EXISTANTES, DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SERONT MIS EN SERVICE ENTRE 2015 ET 2022, NOTAMMENT LE SYSTÈME DE VÉHICULES DE SOUTIEN MOYEN (SVSM), LE PROJET DE MODERNISATION DU VÉHICULE LOGISTIQUE (LÉGER ET LOUD) ET LA CAPACITÉ DE RÉCUPÉRATION AMÉLIORÉE (CRA).



b. **TIRS INTERARMÉES.** La numérisation de la demande de tir progresse rapidement en tant que capacité de l'Armée. L'institutionnalisation des fonctions de contrôleur interarmées de la finale de l'attaque (CIFA) et d'élément de contrôle aérien tactique (ECAT) sera possible grâce à l'instruction, à la certification et à l'utilisation de nouvel équipement numérisé. Au final, la rapidité d'intervention, l'exactitude, la convivialité et la surviabilité en seront accrues.

57. **INTÉGRATION MER-TERRE.** Pendant le déroulement des exercices de l'AC et des forces coalisées/partenaires et de la révision de la doctrine étrangère, l'AC se penchera sur le développement d'une capacité de guerre amphibie.

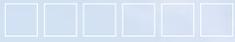
MAINTIEN EN PUISSANCE

58. En conséquence des leçons retenues dans le cadre des opérations de la dernière décennie, la « Réalisation 1 » de la Force 2013 avait prévu la création d'une structure organisationnelle solide et dotée de nombreux effectifs dans un système d'échelons au sein du groupement tactique, soutenue par un solide groupe de soutien avancé. Afin de créer cette structure, la Force 2013 a formulé le besoin de réinvestir massivement dans le soutien logistique du combat (SLC). Pour pallier la détérioration des flottes existantes, de nouveaux équipements seront mis en service entre 2015 et 2022, notamment le système de véhicules de soutien moyen (SVSM), le projet de modernisation du véhicule logistique (léger et lourd) et la capacité de récupération améliorée (CRA). Il y aura des lacunes de capacités d'ici à ce que les nouvelles flottes soient complètement en service puisque les flottes existantes seront de moins en moins à niveau. Ces lacunes devront être atténuées par l'adoption d'une « culture de l'équipement » dans l'ensemble de l'AC et par l'optimisation de la disponibilité de ressources en déclin afin de répondre aux besoins prioritaires. En outre, il sera peut-être nécessaire d'exploiter les flottes préservées (p. ex., le VSBL) pour combler des besoins opérationnels

impératifs, pendant qu'une petite flotte de véhicules d'instruction pour la préparation opérationnelle (PVIPO) continuera de soutenir les activités de mise sur pied d'une force et de préparation.

59. Les OAD exigeront un système de maintien en puissance en temps réel et réseauté dont la garantie de soutien est la caractéristique essentielle pour une force dispersée. Pour obtenir cette garantie, le système de SLC doit être à la fine pointe de la technologie, prévisible, adaptable, intégré, souple et solide. Il doit intégrer des outils communs et la doctrine qui permettront la visibilité et le contrôle des ressources de maintien en puissance au niveau tactique, ainsi que l'évaluation en temps réel des besoins de soutien requise pour agencer les activités en ordre de priorité et habiliter la prise de décisions distribuée. La gestion des stocks ainsi que les processus de déploiement et redéploiement doivent être considérablement automatisés pour maximiser l'efficacité, minimiser le gaspillage et optimiser l'empreinte de soutien. Finalement, l'architecture de soutien tactique doit être reliée directement aux outils corporatifs des niveaux opérationnels et stratégiques pour synchroniser les ressources de soutien de niveau supérieur et profiter pleinement de la puissance des systèmes corporatifs de gestion des ressources, par exemple le SIGRD, le SGF et le SGRH pour atteindre les objectifs de préparation opérationnelle. Voici certains facteurs particuliers à considérer :

a. Le SLC doit exploiter les nouvelles technologies pour améliorer les capacités et réduire la charge de travail liée aux opérations de SLC. L'amélioration de la capacité de SLC passe nécessairement par l'utilisation d'un système de maintien en puissance basé sur les connaissances et capable d'exploiter les technologies de réseautage (p. ex., visibilité totale du matériel) et l'automatisation (p. ex., véhicules sans pilote). Un accès adéquat et stable au réseau est requis de manière descendante jusqu'au niveau de l'échelon F si l'on veut mettre en œuvre avec succès de nouvelles technologies.



» LE DÉVELOPPEMENT DU RÔLE DE FORCES LÉGÈRES CONTINUERA D'AMÉLIORER LA CAPACITÉ ET LA RAPIDITÉ DE L'ARMÉE D'OPÉRER DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS ET DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES, PEUT IMPORTER LE VÉHICULE UTILISÉ OU LA MÉTHODE DE TRANSPORT. LES FORCES LÉGÈRES DOIVENT POUVOIR SE DÉPLOYER RAPIDEMENT PAR DIVERS MOYENS ET ÊTRE VERSATILES SUR LE PLAN DE LA MOBILITÉ PLUTÔT QUE D'ÊTRE LIÉES À UNE PLATEFORME DE TRANSPORT PARTICULIÈRE.



- b. Un SLC adaptable a pour effet de fournir des échelons modulables à la force soutenue. Cela suppose non pas simplement d'adapter les barèmes de l'organisation et ses stocks en fonction de la tâche, mais également de s'assurer que le personnel de soutien de l'échelon possède la capacité physique et mentale de suivre le rythme de bataille de la force soutenue et de survivre dans les conditions opérationnelles de la mission.
- c. Un SLC intégré exige que tous les composants d'un système de maintien en puissance fonctionnent en tant que partie intégrante d'un système de prestation de services unifié, bien coordonné et fiable. Les éléments de SLC devront être synchronisés avec les partenaires nationaux, coalisés et du pays hôte, et s'approvisionner auprès de multiples fournisseurs. Le SLC intégré exige des systèmes de gestion de l'information de maintien en puissance qui sont interopérables et évolués sur le plan technologique afin d'optimiser l'efficacité tout en assurant l'efficacité.
- d. Un SLC souple offre des options de moyens et de méthodes pour soutenir la force en recourant de façon fiable et efficace à une variété de plateformes, à la visibilité totale du matériel et au commandement et contrôle habilités par des outils de planification logistique intégrés. Un SLC souple a besoin de ressources spécialisées de transport terrestre, aérien ou maritime pour assurer la livraison rapide plutôt que de recourir à l'entreposage et au stockage.
- e. Un SLC solide exige du système de maintien en puissance qu'il dispose des ressources nécessaires, que son personnel soit équipé et entraîné convenablement et qu'il soit dirigé efficacement à tous les niveaux, en particulier aux niveaux tactiques inférieurs. De nouvelles méthodes permettant de manipuler et d'interpréter les données, ainsi qu'un rehaussement de l'instruction seront essentiels à l'amélioration du système de distribution à la fois pour les soldats du SLC et les utilisateurs finaux.

AUTRES FACTEURS À CONSIDÉRER

- 60. **RÔLE DE FORCES LÉGÈRES.** Le développement du rôle de forces légères continuera à améliorer la capacité et la rapidité de l'Armée à opérer dans des environnements particuliers et des opérations spécifiques, peu importe le véhicule utilisé ou la méthode de transport. Les forces légères doivent pouvoir se déployer rapidement par divers moyens et être versatiles sur le plan de la mobilité plutôt que d'être liées à une plateforme de transport particulière. Elles doivent en outre être configurées en fonction de la mission et non simplement déficientes en équipement. Cela étant dit, chaque fois que c'est possible elles vont puiser dans les capacités et compétences existantes du corps et des branches. À court terme, le travail de développement des forces se poursuivra dans le sens actuel en améliorant les occasions d'instruction dans des environnements particuliers (p. ex., opérations en zone urbaine, en terrain montagneux, par temps froid, en zone tropicale [jungle], en zone côtière, en zone aride [désert] et dans l'Arctique), et en vue d'opérations spécifiques (p. ex., opérations de parachutisme, aéromobiles et de guerre amphibie). À moyen terme, il faudra du travail de développement des forces pour mieux définir les rôles que les forces légères devraient jouer dans l'environnement opérationnel de l'avenir afin de préciser les capacités et aptitudes essentielles des forces légères dans l'Armée de demain.
- 61. **DIMENSION HUMAINE – PERFECTIONNER LES SOLDATS ET LES CHEFS.** L'Armée continuera de compter d'abord et avant tout sur son personnel pour exister, fonctionner, réussir et persister. Les soldats qui la constituent proviennent de la même société qu'elle est mandatée de préserver; par conséquent, sa force et sa réussite continue sont étroitement liées à sa capacité d'être pertinente, d'ajouter de la valeur et de constituer un échantillon représentatif de la population canadienne. La culture de l'Armée est inexorablement liée à la culture canadienne en général, ce qui est essentiel pour garantir qu'elle reste une composante visible et intégrale de la société canadienne. De plus, ce lien est vital pour favoriser une Armée cohésive dont l'éthos et l'ensemble de valeurs sont partagés. La confiance envers ses pairs, les chefs et l'institution



demeure l'assise permanente de la cohésion au sein de l'Armée. Les soldats doivent être convaincus que leur institution, leurs chefs et leurs frères d'armes réagiront de façon anticipée et opportune dans toutes les situations et de tenir leurs promesses sur la base des attentes et des valeurs mutuelles. Compte tenu de la responsabilité illimitée que les soldats endossent pour servir le pays, les Canadiens s'attendent à ce que l'Armée, pour sa part, prenne soin des soldats qui ont subi des blessures physiques ou des traumatismes liés au stress dans le cadre de leurs fonctions.

62. **BESOIN D'INSTRUCTION ET D'ÉDUCATION.** Dans le cas des OAD, l'exécution décentralisée efficace des opérations nécessite une excellente compréhension du problème, un concept d'opération clair et une *intention du commandant* bien formulée, et ce, au plus bas niveau de commandement. Cela est déjà clairement énoncé dans la doctrine, mais encore faut-il ajouter que pour réussir, les forces devront pouvoir compter

sur des soldats, des chefs et des organisations qui peuvent comprendre la situation et s'y adapter plus rapidement que leurs adversaires. La préparation intellectuelle particulière qui développe la volonté et la capacité mentale de faire face à l'adversité pour garantir le succès de la mission découle de l'instruction et de l'éducation. Cela signifie que l'Armée devra optimiser l'instruction individuelle et collective actuelle et donner la priorité à l'instruction, à l'éducation et à la formation en leadership essentielles requises pour produire des forces capables de vaincre en situation d'incertitude. La population canadienne s'attend à ce que ses soldats ne soient pas exposés au danger sans l'équipement, l'instruction et le leadership nécessaires.

63. L'instruction collective sur les opérations terrestres sera progressive et, dans la mesure du possible, elle devrait être menée dans un environnement toutes armes. L'instruction collective est fondée sur les connaissances et les compétences acquises au moyen de

» [C'EST LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE QUI DÉTERMINE LE NIVEAU DE PRÉPARATION ET LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DE NOS FORCES ET QUI ME PERMET DE LES DÉPLOYER, SOUVENT À COURT PRÉAVIS, EN RÉPONSE AUX VOLONTÉS DU GOUVERNEMENT. C'EST LA CAPACITÉ D'AMENER LES BONNES PERSONNES AYANT LES COMPÉTENCES ET L'ÉQUIPEMENT REQUIS À LA BONNE PLACE AU BON MOMENT ET DE SOUTENIR CET EFFORT TANT QU'IL EST REQUIS PAR LE GOUVERNEMENT.



l'instruction individuelle de façon à s'assurer que les éléments de la Force régulière et de la Force de réserve demeurent intégrés durant la mise sur pied de forces prêtes en prévision d'opérations nationales et expéditionnaires. À cet effet, la capacité de mettre sur pied un QG de niveau 7 confirmé (c.-à-d. formation [brigade]) par l'intermédiaire d'exercices de poste de commandement au niveau de la formation constitue la « position clé » de l'Armée. À ce niveau, le commandement et le contrôle sont directement liés à la capacité de l'Armée d'exécuter les missions assignées. De plus, fondamentalement, la capacité d'évoluer, de s'entraîner et de combattre au sein d'une équipe interarmes (c.-à-d. l'instruction de niveau 5) permet de distinguer les armées professionnelles des autres. Il s'agit de la base de la capacité de l'Armée de mettre sur pied des forces aptes au combat qui peuvent exécuter efficacement des opérations expéditionnaires et nationales. Cette instruction constitue le « terrain vital » de l'Armée¹⁴. Au moyen du PGEP, l'Armée fait le lien entre les activités d'instruction, les lignes d'opérations et les tâches d'emploi de la force.

64. Pour garantir la viabilité de notre capacité de former nos troupes de manière efficace et efficiente en vue de nos missions centrales, il faudra que l'Armée adopte des modalités d'instruction, des infrastructures et des champs de tir et secteurs d'entraînement durables, en plus d'établir une gérance environnementale appropriée de ses ressources. À l'appui de cet objectif, le programme de protection de l'environnement de l'Armée axera ses efforts sur ces aspects et atténuera les risques environnementaux afin de s'assurer que l'AC peut réaliser son mandat de mise sur pied d'une force.
65. **DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE.** « [C]'est la disponibilité opérationnelle qui détermine le niveau de préparation et la capacité d'intervention de nos forces et qui me permet de les déployer, souvent à court préavis, en réponse aux volontés du gouvernement. C'est la capacité d'amener

les bonnes personnes ayant les compétences et l'équipement requis à la bonne place au bon moment et de soutenir cet effort tant qu'il est requis par le gouvernement¹⁵. » « La disponibilité opérationnelle s'inscrit dans un processus de progression continue par niveaux que les militaires doivent suivre avant d'être déployés. Une fois le déploiement terminé, on recommence le processus en préparation de la prochaine mission. Il faut rétablir la force des unités et du personnel ayant participé aux opérations et investir dans l'instruction requise pour permettre à nos nouvelles recrues de pourvoir des postes non dotés dans des groupes professionnels clés¹⁶. » En l'absence d'une mission officielle, l'Armée doit être prête à affronter la plus vaste gamme possible de situations et faire de la capacité d'adaptation un élément clé de la disponibilité opérationnelle. Dans ce contexte, la capacité d'adaptation est beaucoup plus axée sur la possibilité de suivre l'instruction (et être équipé) en prévision des missions fondamentales que sur le fait d'avoir la souplesse voulue pour entreprendre d'autres missions avec un minimum d'instruction en adaptant les compétences, les connaissances et les qualités existantes à de nouvelles tâches.

66. La disponibilité opérationnelle est l'investissement essentiel pour l'Armée et, si on ne s'en préoccupe guère ou qu'on ne l'adapte pas en fonction des exigences futures, elle peut potentiellement compromettre la capacité de l'Armée de remplir ses missions et ses rôles fondamentaux. La disponibilité opérationnelle peut être maintenue uniquement si des possibilités d'instruction exigeante, complexe et intéressante sont offertes aux individus et aux formations. Également, pour renforcer l'état de préparation de l'Armée, il est utile d'entraîner, de préparer et de positionner en vue d'une intervention rapide certains éléments de la force de taille minimale distincts des GBT et des GCIA (p. ex., UII).

14. Engagés vers l'avant : La stratégie de l'Armée, p. 11.

15. Chambre des communes, Comité permanent de la défense nationale (NDDN) 41-11, *Témoignages*, général Walter Natynczyk, 3 novembre 2011, 0850 heures. <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5228371&Mode=1&Language=F>.

16. *La disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes*, Rapport du Comité permanent de la Défense nationale (NDDN) 41-1, décembre 2012, p. 1-2. <http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/411/NDDN/Reports/RP5881736/nddnrp05/nddnrp05-fra.pdf>.



RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

67. L'efficacité d'une force militaire dépend d'une combinaison équilibrée des éléments clés que sont le personnel, l'équipement, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure. Il est possible d'atteindre cet équilibre si l'on sait à quoi l'on se prépare. La structure de la force doit donc être adaptée à l'environnement stratégique dans lequel cette dernière s'attend à évoluer (p. ex., IIMP). Il existe plusieurs risques inhérents au fait de développer de nouvelles capacités et de délaissier des capacités existantes :

- a. Protéger le personnel et les dépenses d'immobilisation de la Force régulière et de la Force de réserve contre les réductions à un coût, principalement pour les opérations et la maintenance (c.-à-d. la disponibilité opérationnelle) et ensuite, pour le fondement institutionnel. La période de transition durant laquelle on se départit de l'équipement désuet, on rationalise le processus d'approvisionnement, on optimise les infrastructures et on se concentre sur les rôles fondamentaux affectera l'efficacité et l'efficacité de l'organisation. Probabilité : élevée. Mesures d'atténuation : l'intention est de protéger les éléments qui prennent le plus de temps à mettre sur pied.

- b. Les nouvelles capacités (c.-à-d. groupes de personnes, processus, équipement et instruction)¹⁷ seront introduites à divers moments. La complexité liée au changement de structures durant la mise en service de nouvelles capacités majeures entraîne d'importantes frictions dans toute planification à long terme, particulièrement lorsque l'on procède au dessaisissement des anciens systèmes en même temps que l'on programme la reconstitution d'unités et de formations. Probabilité : élevée. Mesures d'atténuation : dans la plupart des cas, l'intention est de prévoir le dessaisissement au moment où l'on reçoit et intègre de nouvelles capacités; cependant, il y aura certains écarts de capacité en cours de route et de la lassitude causée par le changement, mais l'Armée considère que ce sont des risques acceptables.
- c. En l'absence de mission spécifique, les unités et les formations participeront à l'instruction menant au niveau de préparation élevée (NPE) avec leurs ressources intégrales uniquement. Probabilité : élevée. Durant la période de transition prévue pour les flottes, les unités qui suivent à tour de rôle le cycle menant au niveau de préparation élevé (NPE) pourraient avoir des capacités variables du point de vue de leur flotte principale de véhicules. Si une mission expéditionnaire prolongée est identifiée (p. ex., LoO 3/SDCD, Mission 5), l'Armée devra mettre sur pied des capacités propres à la mission pour renforcer les divisions chargées des préparatifs. S'il n'y a pas de mission particulière, certains éléments de faible densité de la force (chars, véhicules blindés du génie, etc.) suivront le chemin du NPE sans disposer de leur pleine capacité. Il est essentiel de bien communiquer les importantes lacunes de capacités et de revoir continuellement les plans afin d'atténuer les risques dans l'éventualité où une mission serait précisée. Les mesures d'atténuation prévoient quatre plans d'action :



- » Déployer l'unité au NPE avec l'équipement disponible.
 - » Rééquiper l'unité en fonction de la mission.
 - » Renforcer l'unité au NPE avec des éléments de mission qui ne sont pas au NPE.
 - » Déployer une unité qui n'est pas au NPE.
- d. Dépendamment du préavis de mouvement en vue d'une mission expéditionnaire, il est possible que des éléments habilitants clés de la base de mise sur pied de la Force de réserve ne soient pas disponibles jusqu'au moment de la rotation 1 de la mission. Probabilité : élevée. Mesures d'atténuation : des soldats de la Force régulière pourraient devoir être appelés, à court préavis, à pourvoir des postes identifiés de membres de la Réserve dans le modèle d'emploi de la force. Dans le cas de certaines capacités, cette probabilité est élevée. Le directeur – Développement des forces terrestre (DDFT), conjointement avec les états-majors des divisions et les intervenants en matière de capacités spécialisées, doit examiner des options permettant d'améliorer les capacités des bases de mise sur pied des éléments habilitants.

17. Concevoir l'Armée de terre de demain, p. 77.

456332156000456519
98547100032584030
258741203052002554
56332156000456519
85471000325840302
58741203052002554
710003258403025874
120305200255456332
156000456519854710
000325840302587412
03052002554854710
000325456332156000
0456519985471000325
5840302587412030520
002554563321560003
456519985471000325
840302587412030520
0255985471000325
840302587412030520
09854710003258403
025874120305200255
456332156000456519
5633215600032584030
258741203052002559
98547100032545633
215600045651998547
100032584030258741
203052002554563321
56000456519854710
003258403025874120
3052002559854710
003258403025874120
30520098547100032
584030258741203052
00255456332156000
4565199854563321560
004565199854710003

» AINSI, ALORS QUE NOUS AVANÇONS, NOUS DEVRONS ÉVALUER DE FAÇON CRITIQUE LE CHEMIN QUI RESTE À PARCOURIR AU-DELÀ DU POINT DE CHEMINEMENT DE 2018.

CAMÉRA DE COMBAT //

>> OPÉRATIONS TERRESTRES 2021 : UNE ARMÉE MODERNE PRÊTE À SERVIR

L'intention derrière la présente publication est d'amorcer la modernisation et la transformation de l'Armée canadienne de façon à aligner les capacités essentielles en 2018 et à définir les conditions de réussite en vue de la concrétisation des principes énoncés dans *Opérations terrestres 2021*. Elle expose la façon dont l'Armée doit poursuivre sur sa lancée pour devenir une force plus adaptée et souple en vue des opérations dans l'environnement de sécurité de l'avenir. Il s'agit d'un cheminement, et non d'un processus rigide, qui nous permettra d'aligner les capacités et d'optimiser la structure et l'organisation de nos forces en vue des opérations adaptables et dispersées.

Pour réaliser sa vision en 2021, « [l']Armée de terre canadienne doit être apte au combat, basée sur des unités qui favorisent l'acquisition de solides compétences propres aux branches et aux armes ainsi que sur un esprit de corps inattaquable. Nos unités feront partie de formations qui donneront une instruction interarmes pertinente. Les groupements tactiques reposeront sur des sous-unités délibérément choisies pour leur expertise, dont la capacité toutes armes est bien coordonnée et synchronisée afin qu'elle puisse produire des effets précis sur le champ de bataille¹⁸ ». Le présent ouvrage nous guide vers le point de cheminement de la Force 2018 en route vers l'objectif de 2021.

OBJECTIFS DE LA FORCE 2018

L'objectif de la Force 2018 est d'établir les conditions permettant à l'Armée de gagner en prévoyance, en connaissance et en compréhension, et d'être en mesure d'accomplir beaucoup plus avec ses ressources. La poursuite de l'institutionnalisation des capacités de soutien au commandement est au cœur du développement de la Force 2018. Ces capacités des composantes doivent être intégrées à l'échelle de l'Armée et interopérables dans un contexte

18. Lieutenant-général Peter J. Devlin, « Les perspectives d'avenir de l'Armée de terre », Revue militaire canadienne, vol. 11, n° 1, hiver 2010, <http://www.journal.forces.gc.ca/vo11/no1/doc/09-devlin-fra.pdf>.

opérationnel interarmées, interorganisationnel, multinational et public. La capacité de C4ISR est le mécanisme qui aura pour effet d'accroître le commandement et contrôle au niveau de la formation et, parallèlement, de mettre en place les conditions nécessaires pour former des soldats habilités par réseau pour l'Armée de demain (concept) et *Opérations terrestres 2021* (capacité).

L'institutionnalisation des principaux éléments habilitants est une composante clé de l'alignement de la force. La dernière décennie d'opérations de combat prolongées a mis en lumière certaines capacités conférant clairement un avantage opérationnel à l'Armée. Les organisations et les initiatives telles la Force opérationnelle des activités d'influence et la modernisation du renseignement terrestre favorisent une meilleure connaissance de la situation dans le but d'accroître la rapidité d'intervention, la déployabilité et la mobilité, ce qui permet de réaliser une plus grande puissance de combat qu'auparavant.

L'ajustement des institutions et de certains processus est le dernier objectif majeur de l'évolution de la force. Les structures de la Force 2018 seront symétriques lorsque c'est possible, mais asymétriques lorsque c'est nécessaire. Cela correspond à trois groupes-brigades mécanisés de la Force régulière et à dix groupes-brigades de la Force de Réserve structurés de manière semblable de façon à obtenir la profondeur et le maintien en puissance nécessaires pour la mise sur pied de la force. Dans une structure de force optimisée pour favoriser l'adaptabilité en étant adaptable, modulaire et dimensionnable pour produire des effets terrestres, la symétrie offre l'efficacité maximale pour la mise sur pied de la force et l'efficacité maximale pour un emploi durable de la force. L'agilité requise pour répondre aux besoins découlant d'opérations spécifiques ou d'environnements opérationnels particuliers sera possible grâce à l'expertise de certaines unités. Cette agilité conférera à la force polyvalente de taille moyenne une capacité hors de proportion. La force « prête » de l'Armée canadienne, est bien dirigée, bien entraînée et bien équipée pour répondre aux exigences des missions assignées par le gouvernement du Canada, et incarne cet équilibre entre la profondeur et la souplesse.





RÉFÉRENCES

- A. *Engagés vers l'avant : La stratégie de l'Armée*, 3^e édition, juillet 2014.
- B. Directives du chef d'état-major de la Défense à l'intention des Forces armées canadiennes, 7 juin 2013.
- C. Plan des ressources humaines civiles de l'Armée canadienne pour les AF 2012-2013 à 2014-2015.
- D. Draft CF Joint Operating Concept, Chief of Force Development.
- E. 3120-1 (DEMAT) Plan d'opération de planification pour le commandant de l'Armée canadienne AF 2013-2014, 4 avril 2012.
- F. Commandant de l'Armée canadienne, 1901-1 (DDFT 3) *Feuille de route de la transition stratégique de l'Armée de terre*, 13 avril 2012.
- G. *Concevoir l'Armée de terre canadienne de demain : une publication sur les opérations terrestres 2021*, directeur – Concepts et schémas de la Force terrestre (DCSFT), Kingston (Ontario), 2011.
- H. *Les Opérations terrestres 2021 : un concept en devenir – Études à l'appui du concept d'emploi de la force de l'Armée de terre de demain*, directeur – Concepts et schémas de la Force terrestre (DCSFT), Kingston (Ontario), 2009.
- I. Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, le 12 mai 2008.
- J. « Préparer l'avenir sans compromettre le présent : mise à jour du chef d'état-major – Stratégie terrestre », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol. 11, n^o 3, automne 2008.
- K. *Opérations terrestres 2021 : opérations adaptables et dispersées (Le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre canadienne de demain)*, directeur – Concepts et schémas de la Force terrestre (DCSFT), Kingston (Ontario) 2007.
- L. B-GL-300-001/FP-001, *Opérations terrestres*. Direction de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT), Kingston, Ontario, 1^{er} janvier 2008.
- M. 1901-1 (CLS) *Force 2013 Consolidation Master Implementation Plan*, 31 August 2010.